

REGION DE KAYES
CERCLE DE KENIEBA
COMMUNE RURALE DE MARINTOUMANIA

REPUBLIQUE DU MALI
Un peuple- Un but- Une foi

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE RURALE DE MARINTOUMANIA

Appui méthodologique
Groupe de Recherche et de Réalisations pour
Le Développement Rural (GRDR)

Kayes
Février 2009

SOMMAIRE

Liste des tableaux et cartes.....	4
CONTEXTE GENERAL	5
CADRE INSTITUTIONNEL	5
OBJECTIFS DE LA MONOGRAPHIE	7
DEMARCHE D'ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE	8
ETAPES ET OUTILS DE L'ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE.....	8
I- PRESENTATION DE LA COMMUNE RURALE DE MARINTOUMANIA	112
1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	122
1.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES	133
1.2.1- Climat et pluviométrie	133
1.2.2- Le relief	133
1.2.3- Les sols.....	144
1.2.4- Couvert végétal et faune.....	15
1.2.5- Ressources en eau	17
1.3- MILIEU HUMAIN	188
1.3.1- Démographie	188
1.3.2- Peuplement et historique	20
1.3.3- Migrations	23
1.3.4- Structuration sociale et religion.....	Erreur ! Signet non défini. 4
1.3.5- Cohésion territoriale.....	255
1.3.6- Infrastructures de communication.....	266
II. DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES	277
LE SECTEUR PRIMAIRE	288
2.1- L'AGRICULTURE	288
2.1.1- Caractéristiques générales	28
2.1.2- Les cultures sous pluie et de décrue	289
2.1.3- L'accès au foncier	30
2.1.4 Organisation du travail agricole.....	31
2.1.5- Le maraîchage et l'arboriculture	322
2.1.6- Principales contraintes de l'agriculture	33
2.2- L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	344
2.2.1- Les produits de cueillette	34
2.2.2- La pêche	344
2.2.3- Initiatives de gestion des ressources naturelles	344
2.2.4- Principales contraintes liées à l'exploitation des ressources naturelles.....	355
2.3- L'ELEVAGE.....	36
2.3.1- Un rôle plus social qu'économique	366
2.3.2- Effectifs et généralités.....	366
2.3.3- Infrastructures et sous-produits de l'élevage	37
2.3.4- Contraintes liées à l'élevage.....	377
LE SECTEUR SECONDAIRE ET LE SECTEUR TERTIAIRE.....	388
2.4- LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DU SECTEUR PRIMAIRE ET L'ARTISANAT	398
2.5- LE COMMERCE.....	399
2.5.1- Structure et flux des échanges économiques	399
2.5.2- Les infrastructures économiques et commerciales.....	42
2.6- LES SERVICES	43
2.6.1- Le micro-crédit	43
2.6.2- L'énergie et les télécommunications.....	43
2.6.3- Le tourisme	444

III- DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX	455
3.1- EDUCATION	455
3.1.1- L'enseignement primaire et secondaire	455
3.1.2- Les autres types d'enseignement	488
3.1.3- Difficultés et besoins recensés	499
3.2- SANTE ET ASSAINISSEMENT.....	50
3.2.1- Les infrastructures de santé.....	50
3.2.2- Les équipements en assainissement.....	52
3.2.3- L'accès à l'eau potable	53
IV- DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX	55
4.1- LE CONSEIL COMMUNAL.....	55
4.1.1- Histoire du Conseil Communal	555
4.1.2- Composition et profil du Conseil Communal.....	555
4.1.3- Fonctionnement et moyens du Conseil Communal	566
4.1.4- Les ressources et investissements du Conseil Communal.....	577
4.1.5- Les relations extérieures du Conseil Communal	58
4.2- ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	59
4.2.1- Les conseils de village et le conseil des imams.....	59
4.2.2- L'association intervillageoise Benkady	59
4.2.3- Les autres associations villageoises de développement	60
4.2.4- Les partenaires au développement.....	62
4.2.5- Les priorités villageoises.....	62
Annexes.....	64
Sources utilisées.....	67

TABLEAUX ET CARTES

Liste des Cartes

Localisation géographique de la commune.....	10
Situation géographique de la commune	11
Formation végétale de la commune.....	16
Réseau hydrographique.....	17
Ressources naturelles.....	27
Echanges de produits agricoles de la commune	39
Echanges d'autres produits de la commune	40

Liste des tableaux

Localisation des villages de la commune	12
Tableau de la population par village de 1998 à 2008.....	19
Historique des villages de la commune	22
Données villageoises sur la migration.....	24
Situation des pistes par village.....	26
Estimation des rendements moyens par production	28
Estimation villageoises du nombre de jardins par village	32
Données CVECA (décembre 2006).....	43
Infrastructures de l'enseignement élémentaire et secondaire dans la commune (2007).....	46
Effectif des enseignants de l'enseignement élémentaire et secondaire (2007).....	47
Effectif d'élèves dans 4 villages (2008)	47
Nombre de medersas par village (2008)	48
Besoins recensés par village en 2007.....	49
Tableau récapitulatif des ressources humaines du secteur sanitaire (2007).....	51
Logistique d'évacuation des malades	52
Situation de l'assainissement par village.....	52
Tableau des infrastructures hydrauliques de la commune.....	53
Les problèmes liés à l'eau par village	53
Membres du conseil communal par village.....	56
Associations par villages	61
Tableau des priorités par village.....	63

Annexes

Recensement de la population 1998.....	64
Estimation villageoise des superficies et moyens de production	64
Estimation villageoise du cheptel 2007	65
Estimation villageoises des corps de métier	65
Estimation villageoise des infrastructures économiques de la commune	66
Estimation villageoise des panneaux solaires et groupes électrogènes	66

Cadre institutionnel et juridique

Engagé depuis 1999 dans la phase active de la mise en œuvre de la décentralisation dans un contexte de démocratisation, avec la création de nouvelles communes, surtout rurales, le vote et la promulgation de plusieurs textes législatifs, la signature d'un nombre impressionnant de décrets et d'autres textes réglementaires y afférents, mais surtout l'affirmation du principe d'une décentralisation intégrale, le Mali, par ce processus politique, entend créer les conditions pour une démocratie de proximité et un développement économique local, portés par les communautés elles mêmes, sous l'impulsion d'autorités librement choisies, auréolés d'une légitimité et d'une onction légale dans l'exercice de leurs rôles et responsabilités.

En effet, la loi fondamentale, à savoir la constitution du 25 février 1992 consacre en son titre XI deux articles sur les collectivités territoriales, lesquels précisent que les collectivités sont créées par la loi et administrées selon les conditions définies par la loi (article 97) et qu'elles s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions fixées par la loi (article 98).

De la première à la troisième République, la libre administration des collectivités territoriales a été une proclamation du constituant malien, même si la mise en œuvre a connu des fortunes diverses. Même le colonisateur français avait pris quelques initiatives en matière de décentralisation administrative dès 1918 en érigeant Kayes et Bamako en communes mixtes de moyen exercice. Suivirent Mopti en 1953, puis Sikasso en 1954. Des lois relatives à la réorganisation municipale en Afrique Noire et à Madagascar votées en 1955 érigèrent ces premières communes en communes de plein exercice, sauf celle de Sikasso qui le deviendra en 1959. En 1958, huit nouvelles communes de moyen exercice furent créées : Kita, Kati, Koulikoro, Koutiala, Nioro, San, Tombouctou et Gao. Ces premières collectivités territoriales représentaient plutôt des espaces administratifs locaux sans réels transferts de pouvoirs et de ressources et sans que les populations vivent ces créations comme l'occasion d'une participation forte au processus de prise de décision. N'oublions pas que nous subissons la colonisation à l'époque.

A son accession à l'indépendance le 22 septembre 1960, le pays comptait 13 communes dont 5 de plein exercice et 8 de moyen exercice. L'article 41 de la Constitution de septembre 1960 stipulait : « les collectivités territoriales sont les régions, cercles, arrondissements, les tribus nomades, les villages, communes et les fractions nomades. Ces collectivités s'administrent librement par les conseils élus. »

Malgré cette volonté affichée des politiques de l'époque de promouvoir la décentralisation territoriale, il a fallu attendre six ans pour voir la première mesure législative dans le domaine : la Loi du 2 mars 1966 portant sur la municipalité unifiée et le même régime juridique des communes. Grâce à cette loi, toutes les communes sont devenues de plein exercice.

Après le coup d'Etat militaire du 19 novembre 1968, les conseils municipaux existants ont été dissous et remplacés par des délégations spéciales nommées par décret. Ce mouvement en faveur de la décentralisation s'est poursuivi jusqu'en 1977 par une réforme marquée par la mise en place d'organes de participation et de déconcentration de l'administration d'Etat en direction des circonscriptions administratives : régions, cercles, arrondissements.

Si la décentralisation est une longue quête dans notre pays, elle recevra une impulsion décisive grâce à deux événements majeurs : la rébellion au nord du pays en 1990 et la Révolution du 26 mars 1991. L'un des points centraux du Pacte national signé en 1992 entre les autorités et les représentants des mouvements de la rébellion autonomiste, est la libre administration des trois régions du nord du pays (Tombouctou, Gao et Kidal). A travers cet accord, la décentralisation est apparue comme un facteur de sauvegarde de l'unité nationale et de l'intégrité

territoriale. Mais le cadre solennel d'adoption de l'option majeure qu'est la décentralisation a été la Conférence nationale souveraine qui a réuni à Bamako, du 29 juillet au 12 août 1991, l'ensemble des forces vives de la Nation. Ces assises avaient en effet recommandé de lever toutes les entraves à une décentralisation effective du pays.

La Constitution du 25 février 1992, qui fonde la 3^e République, a suivi cette recommandation et consacré le principe de la décentralisation en stipulant que « les collectivités territoriales sont créées et administrées dans les conditions définies par la loi » et qu'elles « s'administrent librement par des conseils élus. » La dynamique était lancée. A partir de 1992, la décentralisation se concrétisera par une série d'évolutions majeures sur les plans institutionnel, juridique, administratif, politique et socioéconomique.

Véritablement, c'est la Loi N° 93 -008 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales qui fait référence en matière de décentralisation au Mali. Cette loi est renforcée par celle du 27 janvier 1995, la Loi N°95 – 034 portant Code des collectivités territoriales en République du Mali

Quand bien même la décentralisation est une réussite au plan institutionnel et que de nombreuses réalisations socio économiques sont faites dans les collectivités, le processus rencontre moult difficultés. D'abord parce que le dispositif juridique présente des insuffisances dans certains compartiments. C'est ainsi que le Code des collectivités territoriales recèle des lacunes touchant à la définition des attributions, à l'exercice de la tutelle et à la mise en cohérence des interventions des trois niveaux de collectivité.

La réorganisation territoriale a révélé de nombreuses contraintes et contestations de la part de certains villages ou fractions, des élus et même des autorités coutumières. Ces mécontents mettent en cause leur rattachement à telle ou telle commune ou revendiquent leur érection pure et simple en communes autonomes. Souvent, c'est le transfert du siège de la commune qui est demandé.

Le processus de transfert de compétences et surtout de ressources bute sur le non respect du principe de la concomitance du transfert de compétences et de ressources par exemple dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique.

Quant aux ressources financières propres des collectivités territoriales, elles sont faiblement mobilisées. En effet, malgré l'existence d'une multitude de ressources (potentielles dans bien de cas), le niveau de mobilisation de celles - ci reste très bas ; au point que la presque totalité des collectivités souffrent d'une crise de trésorerie permanente. Il est vrai que la mobilisation des ressources financières des collectivités territoriales incombe à l'Etat à travers les services des impôts, de la perception et d'autres structures de collecte, de même il convient de souligner que l'Etat lui – même ne dispose pas des ressources humaines, financières et matérielles pour mener à bien cette mission régaliennne.

Puisque le développement économique, social et culturel du territoire communal relève de la responsabilité du conseil communal, conformément à l'article 14 du Code des collectivités territoriales en République du Mali, qui stipule que le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune dans les domaines économique, social et culturel, celui-ci doit avoir une vision claire du territoire, un chemin suffisamment balisé offrant une lecture assez lucide des contraintes et des atouts, des opportunités et des menaces, des forces et des faiblesses.

C'est cette connaissance du territoire qui va permettre aux politiques de penser le développement en des termes dénués de toute considération partisane, d'a priori et de préjugés, de leur territoire et d'y conduire les actions utiles à la levée des contraintes et à la fourniture de services de qualité aux populations. Le balisage du chemin se fera avec des outils et une réelle volonté des autorités communales et des autres acteurs communaux, intégrant les réalités socioculturelles, les dynamiques présentes et l'environnement économique et politique. L'environnement juridique joue un rôle de premier plan dans ce travail de connaissance du territoire, car

n'oublions pas que la libre administration s'exerce dans le cadre de la loi et conformément aux compétences des collectivités territoriales. Dès lors, les secteurs sociaux qui entrent dans le champ des compétences transférées aux collectivités territoriales et plus spécifiquement aux communes conformément aux Décrets N° 02 – 313, N° 02 - 314 et N°02 – 315 du 4 juin 2002 portant respectivement transfert de compétences en matière de santé, d'éducation et d'hydraulique, deviennent ipso facto les domaines où l'essentiel des actions de développement va s'inscrire et qui requièrent la plus grande attention, tant des pouvoirs publics, des autorités communales que des partenaires au développement

Cependant, les capacités d'action des communes rurales sont techniquement et financièrement limitées afin qu'elles puissent pleinement assumer les rôles et responsabilités qui leur sont transférés. La nécessaire promotion des ressources locales tant humaines, naturelles, financières et matérielles devient un impératif à relever pour faire face aux contraintes multiformes qui freinent le développement des territoires. C'est ce credo que les communes se doivent de défendre, sans pour autant occulter la recherche de partenariats dont les interventions doivent s'inscrire en droite ligne des préoccupations locales, explicitement consignées dans les planifications (PDESC, budgets), outils d'expression de l'autonomie de gestion, consacrée par le principe de la libre administration des collectivités territoriales.

Pour se doter des moyens de cette vision, une volonté politique des autorités communales, appuyée en cela par l'adhésion des autres acteurs communaux est incontournable.

Au Mali, la décentralisation est intervenue dans un contexte où **les acteurs locaux** s'organisaient déjà pour améliorer leurs conditions de vie. De nombreuses initiatives de développement ont ainsi été portées par les acteurs locaux, les migrants et différents partenaires au développement. Pour autant, même si ces actions apportent des appuis conséquents aux populations, elles n'en demeurent pas moins disparates, focalisées sur une échelle villageoise et ne s'inscrivent pas dans une politique globale d'aménagement du territoire.

Ce double contexte pose fortement **la question de l'articulation des actions portées d'un côté par l'instance politique (le Conseil Communal) et de l'autre côté par l'ensemble de la société civile et des partenaires qu'elle mobilise.**

C'est pourquoi, inscrire le territoire communal dans un processus de développement local concerté consiste essentiellement à **organiser la concertation et les actions entre pouvoirs publics et société civile autour d'un projet de territoire.** La première étape étant un diagnostic partagé du territoire.

C'est dans une telle démarche que s'est impliquée la commune de Marintoumania, commune appuyée par le GRDR depuis 2003. La monographie n'avait pas encore été élaborée à ce jour. C'est donc pour disposer d'une véritable carte d'identité du territoire communal que la Commune s'est lancée dans cet exercice en y associant les acteurs de son territoire.

Objectifs de la monographie

Tout comme les autres communes rurales au Mali, il manque à la commune de Marintoumania des informations, une grille de référence sur laquelle les décideurs locaux peuvent se baser pour prendre des décisions efficaces en matière de développement socio-économique du territoire communal.

Cette monographie est conçue de façon à faire l'état des lieux en donnant une situation de référence qui met en exergue les potentialités et les contraintes qui caractérisent la commune tout en esquissant des pistes et stratégies pouvant permettre un développement efficace du territoire communal.

Ce document a pour objet de mieux connaître le territoire communal (son fonctionnement, ses contraintes, ses ressources, ses besoins et ses priorités de développement et de mettre à disposition les données disponibles afin :

- D'établir un **véritable diagnostic à l'échelle communale** sur lequel pourront s'appuyer les futures politiques de développement (politique locale, politique sectorielle, politique de lutte contre la pauvreté).
- De **disposer d'un document de communication** permettant de rapprocher les communes entre elles afin de faire la promotion de partenariats efficaces et durables.

La finalité du présent travail consiste à donner une vision claire de la commune rurale dans ses différents secteurs. Ce document doit être le miroir des volontés croisées des différents acteurs. Le document final doit refléter la conception que la communauté a de son développement ainsi que les chemins qu'elle entend emprunter pour le réaliser.

En termes d'informations à collecter, les principaux objectifs sont :

- L'analyse du milieu physique et de ses potentialités ;
- L'analyse du contexte et de l'environnement institutionnel ;
- L'identification des principaux acteurs de développement à l'œuvre dans la communauté rurale ;
- L'identification et analyse des dynamiques migratoires.
- L'identification et localisation des différentes infrastructures à la base,
- L'identification des composantes sociales et économiques de la communauté ;
- L'analyse des aspects démographiques et de peuplement ;
- L'identification des contraintes au développement et l'analyse de leurs natures ;
- L'identification des potentialités et des atouts de la communauté rurale.

Démarche d'élaboration de la Monographie

Dans le cadre de l'élaboration de la monographie, la maîtrise d'ouvrage est déléguée par le Conseil Communal à une structure mise en place à cet effet. L'idée qui sous-tend la délégation de la maîtrise d'ouvrage est de favoriser une plus large concertation des populations à travers un cadre de dialogue social qui regroupe l'ensemble des acteurs au niveau local. Ce cadre répond ainsi à un principe majeur de la démarche de **Développement Local** qui est **la participation de tous les acteurs locaux au processus de développement de la collectivité** : c'est le **Comité de Pilotage**.

La démarche proposée tend à respecter en les matérialisant les principes suivants :

- Principe d'une réelle maîtrise locale : Pour qu'un programme de développement local soit correctement identifié et mis en application, il faut que sa maîtrise d'ouvrage soit assurée par les acteurs locaux ;
- Principe de responsabilité : assumer la fonction de maître d'ouvrage délégué ;
- Principe de la concertation : assurer la représentation des intérêts sectoriels dans la totalité du processus et en son sein ;
- Principe de représentation : toutes les couches sociales et les zones géographiques doivent être représentées ;
- Principe de promotion des capacités locales : valoriser et utiliser le maximum de compétences et de capacités locales dans la conduite du processus.

Etapas et outils de l'élaboration de la monographie

Les principales étapes qui ont permis l'élaboration de la monographie communale.

- La commande de la commune adressée à la coordinatrice,

- La prise de contact du GRDR avec le Conseil communal, la mise en place du comité de pilotage et la formation de ses membres,
- Recrutement et formation des animateurs villageois à l'utilisation d'outils MARP.

Ensuite est intervenu le **diagnostic participatif**. Cette approche consiste en un séjour prolongé d'animateurs dans chaque village et par l'utilisation d'outils d'animation administrés lors d'assemblées villageoises. Les animateurs locaux ont suivi une formation complète de 3 jours pour être en mesure d'administrer correctement chaque outil.

La phase d'enquête : cette phase répond au format classique des enquêtes d'étude du milieu.

Le diagnostic participatif et la phase d'enquête ont été réalisés par des animateurs villageois et supervisés par le GRDR.

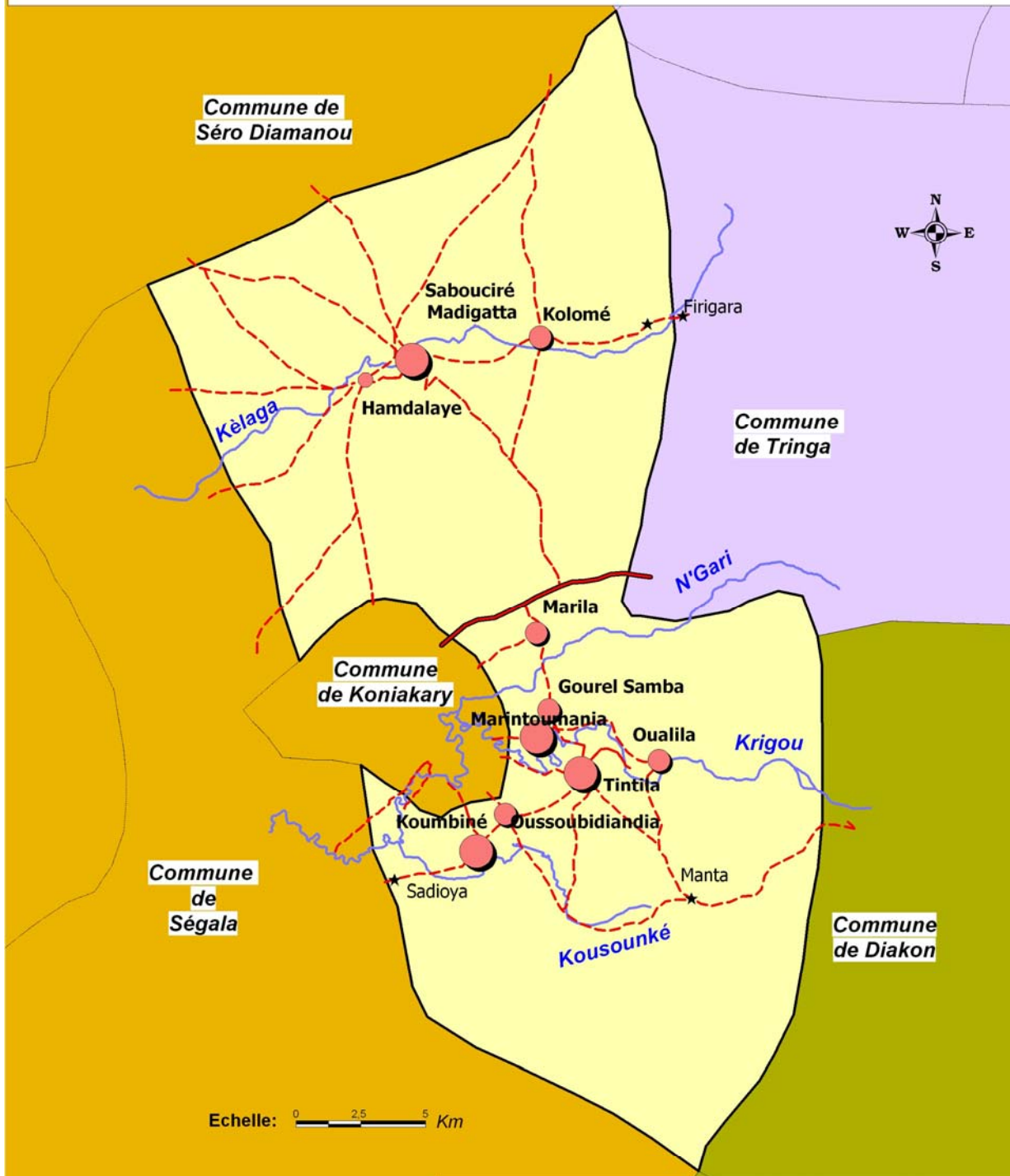
Les outils utilisés sont :

- Le profil historique
- La carte villageoise
- Le transect de terroir
- La carte des ressources
- Le diagramme de Venn
- Le diagramme de polarisation
- La pyramide des priorités
- Le calendrier saisonnier
- L'arbre à problèmes

La phase d'enquête a été suivie d'un dépouillement par le GRDR pour effectuer une **première compilation des données** disponibles. Ces données rassemblées sont présentées aux membres du comité de pilotage et du conseil communal lors d'une **première restitution** qui a pour objectif d'amender et de valider ces données. Suite à l'actualisation des données par le GRDR, une **deuxième restitution** est organisée : elle rassemble de nouveau le comité de pilotage, le conseil communal, plusieurs personnes par village (chefs de village, représentants des jeunes et des femmes) ainsi que les services techniques locaux liés à chaque secteur d'activité. L'objectif est le même que celui de la première restitution.

Cependant, la rédaction de la monographie ayant été momentanément arrêtée mi-2007, 2 autres rencontres avec des membres du cadre de concertation et du conseil communal ont été nécessaires fin 2007 pour la finaliser.

Localisation Géographique de la commune rurale de Marintoumania

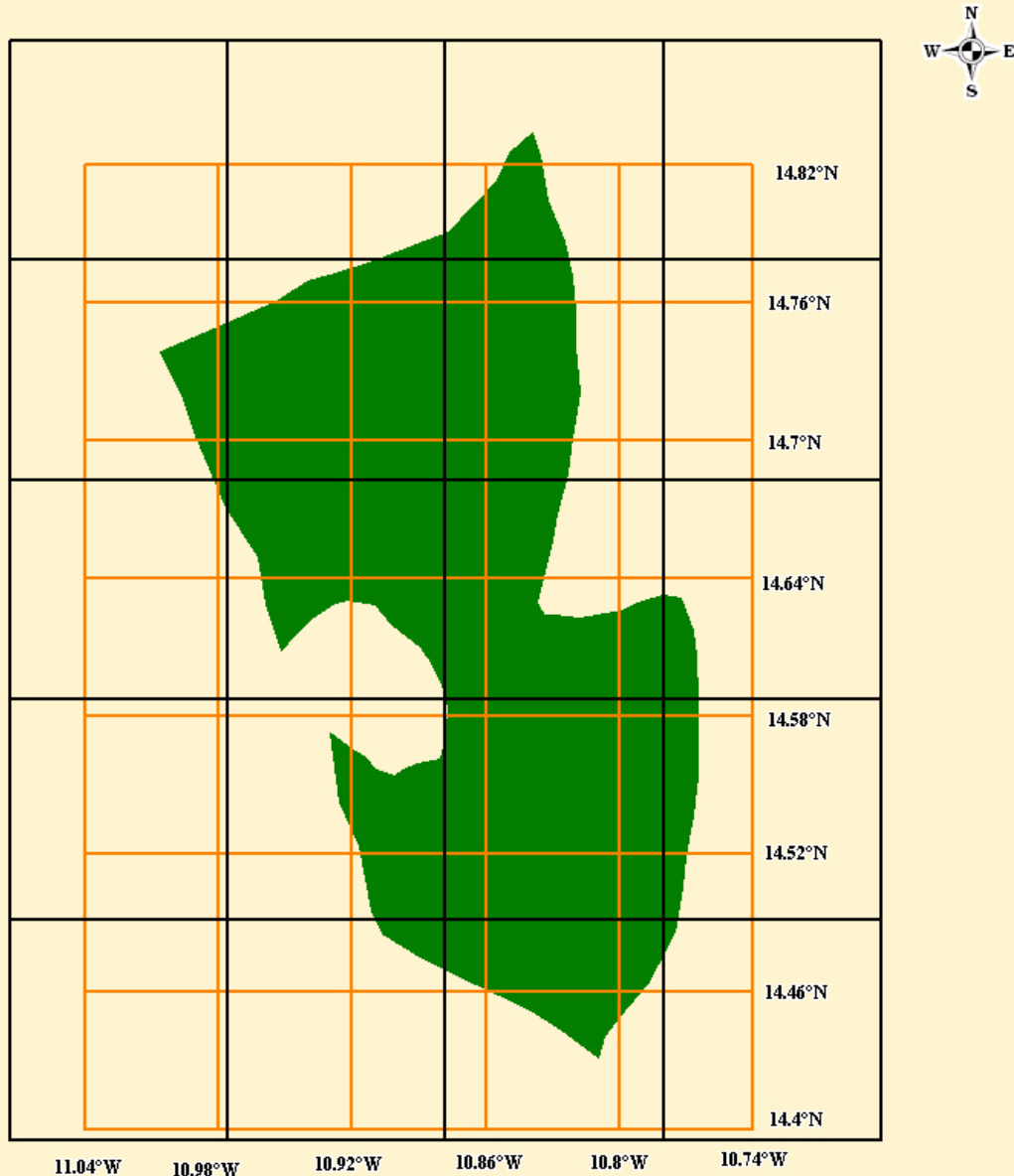


Source:

Le découpage administratif a été défini par la loi N°96-056, portant création des communes au Mali.
Tracés cours d'eau = image sat 2000 + levés GPS 2007,
Villages= levés GPS 2007

Légende:					
	Gros village		Cercle de Bafoulabé		Goudron
	Moyen village		Cercle de Kayes		Piste
	Petit village		Cercle de Niolo		Rivière
	Hameau		Cercle de Yélémané		Limites de communes limitrophes
	Territoire communal officiel				

Situation géographique de la commune rurale de Marintoumania



Source:

le contour de la commune a été définie par la loi N° 96-056, portant découpage territorial au Mali.

Réalisation: GRDR Kayes, septembre 2007.

LEGENDE

- Contour de la commune
- Grille de projection géographique (degré, minute)
- Grille de projection du monde (Mercator)

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE RURALE DE MARINTOUMANIA

1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

Au Mali, une commune rurale est composée essentiellement de villages. **La Commune de Marintoumania, avec le village du même nom comme chef lieu de commune, est composée de 10 villages et 3 hameaux.** Elle se situe dans la première région administrative du Mali, la Région de Kayes et dans le cercle du même nom. Le territoire de l'actuelle commune était rattaché à l'arrondissement de Ségala au moment de l'Indépendance du Mali. Avec l'avènement de la décentralisation, l'arrondissement fut reparti entre cinq communes (Ségala, Koniakary, Marintoumania, Marena Diombougou, Sero Diamanou).

Elle est située à l'extrême Est du Djombougou et est limitée par les communes suivantes¹ :

- ✓ Sero Diamanou au nord
- ✓ Segala et Tomora au sud
- ✓ Diakon au sud-est
- ✓ Tringa Maréna au nord-est
- ✓ Koniakari et Segala à l'ouest.

Elle est située dans la zone historique du Diombougou. La commune est membre d'une intercommunalité, le CPCD (Comité de Pilotage des Communes du Diombougou).

La commune de Marintoumania est traversée par la route RN3 Kayes-Bamako, qui partage la zone Nord des zones centre et sud.

Localisation des villages de la commune

Zones	Villages
NORD	Hamdallaye
	Sabouciré Madigata
	Kolomé
	Firigara (hameau)
CENTRE	Walila
	Marintoumania
	Gourel Samba
	Marila
SUD	Dar Salam
	Oussoubidiandia
	Tintila

¹ Cf première carte ci-dessus

1.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES

1.2.1- Climat et pluviométrie

Le climat de la commune de Marintoumania est un climat **sahélien**, la commune se situant entre les isohyètes 300 et 550 mm. Trois saisons rythment l'année :

- **une saison sèche** : Elle s'étend de mars à juin. Un fort ensoleillement caractérise cette période avec une température qui avoisine les 40° C et pouvant atteindre 45°C. Le vent dominant est l'harmattan (vent chaud et sec) qui instaure l'aridité et favorise l'évapotranspiration.
- **La saison des pluies** :
Les pluies débutent en général en juin et se terminent entre septembre et octobre de chaque année. Le maximum pluviométrique est enregistré en août. Concernant la pluviométrie moyenne annuelle, elle se situe entre 500 et 600 mm par an. Les températures sont de l'ordre de 35°.
- **Une saison froide** :
La saison froide succède à l'hivernage à partir des mois d'octobre-novembre. Les températures sont plus clémentes.

Le climat est contraignant avec une insolation moyenne annuelle de 7 à 8 heures par jour. La saison sèche est longue et les pluies en hivernage sont irrégulières. On observe sur l'ensemble de la zone **une baisse tendancielle de la pluviométrie** engendrant des effets importants sur le plan économique (productions agricoles fragilisées, difficultés d'abreuvement du bétail) et écologique (moins d'eaux de surface, baisse du niveau de la nappe phréatique, perte en biodiversité...).

1.2.2- Le relief

Le paysage est caractérisée par deux zones écologiques, une zone Nord et une zone Sud, toutes deux séparées par le cours d'eau portant le nom de Krigou.

- **La zone nord** : regroupe les villages de Marila, Kolomé, Hamdallaye, Sabouciré-Madygatta. Elle est située au nord du Krigou.

Le relief y est dominé par les **massifs montagneux** de *Tapakoulou* (Tapakoulou en bambara, Tapaguidé en soninké, Hahiré Tapa en pulaar) au sud-ouest, de Sourakakoulou au centre de la zone qui se prolonge par Koulouningkoye vers l'est, au sud-est de la zone se trouve la colline de *Tissiri* (Fissirou en soninké). Enfin, le massif portant le nom de « *Kadjel Kodiou* » se situe entre Manta et Tintila. Ces massifs se prolongent sur des sols colluviaux qui couvrent une bonne partie de la brousse.

Cette zone compte **deux plaines d'inondation** :

- ✓ **La plaine de Gari** située au sud de cette zone, elle va de la limite de Dialaka à l'est jusqu'au Krigou à l'ouest. Elle passe entre les villages de Marila et Gourel, mais la plaine se trouve sur le territoire de Marila.
- ✓ **La plaine de Kelaga (appelé Tiangol à Kolomé)**, elle est la plus importante au sud de la commune. Elle passe par les terroirs villageois de Kolomé, de Hamdallaye et de Sabouciré-Madygatta. Cette plaine a de nombreuses ramifications sur ce tronçon :
 - Les plaines de Fondé, de Faro, de Sirilewa au niveau du hameau de Firigara
 - Les plaines de Barma et Tialtol dans le village de Kolomé

- Les plaines de Pahol, Sidi-woulou-banayé, Parawol sidi-yoro, Parawol soré, Parawol Sidi-Amed dans le village de Hamdallaye.

De vastes étendues de **Diéri**² existent dans cette zone, elles se situent entre les plaines et les massifs montagneux. Plus de la moitié du Diéri se situe entre la plaine de Gari et la plaine de Kelaga. Une petite partie est cultivée en hivernage, le reste constitue la brousse.

- **La zone sud** : elle regroupe les villages de Koumbéné, Oussoubidiandja, Tintila, Walila, Marintoumaniya, Gourel-Samba.

Le relief de cette zone est dominé par **les massifs montagneux** de Hahiré Dialaka situé à l'Est de la zone et de *Tapakoulou* au nord-ouest. Entre ces deux massifs s'étendent deux grandes plaines :

- ✓ **La plaine d'inondation du Krigou** qui commence à la hauteur du Village de Walila à l'est de la commune et s'étend de part et d'autre du Krigou jusqu'à l'ouest de la commune.

Le village de Walila est situé au niveau de l'entrée du Krigou (entre les collines) dans la commune ; à ce niveau il y a deux canaux naturels qui conduisent les eaux du Krigou aux plaines d'inondation (falo).

Les canaux et les plaines se situent de part et d'autres du Krigou.

- Sur la rive droite, il y a une première plaine qui va de Walila à Marintoumaniya en passant par Gourel-Samba.
- Sur la rive gauche, la seconde plaine va de Walila jusqu'à Koniakari en passant par Tintila Oussoubidiandja.
- ✓ **La plaine d'inondation du Koussouké** : Elle commence au niveau de la commune à la limite de Bagorè, passe par Oussoubidiandja et Koumbéné et se jette dans le Krigou à la limite de Koniakari. Cette plaine a deux ramifications au niveau de Oussoubidiandja : la plaine de Foronto (qui se prolonge à Tintila) et de Diagadiouda.

Le **Diéri** qu'on appelle les hautes terres (hors zones humides) sépare les plaines d'inondation. On le rencontre le long du Krigou et entre la plaine de la rive gauche du Krigou et la plaine Koussouké : A ce niveau le Diéri va de Hahiré Dialaka au Krigou en face de Koniakari et sert de site aux villages de Tintila, Oussoubidiandja, et Koumbéné.

1.2.3- Les sols

La commune est traversée par une chaîne de montagnes ; ce qui diversifie les types de sols présents. Au niveau des montagnes, on rencontre des **sols colluviaux** issus de la dégradation des chaînes montagneuses. À ces types de sols se succèdent des **sols limono argileux** qui deviennent moins perméables quand ils sont gorgés d'eau et laissent des fissures en s'asséchant ; à ce niveau on rencontre aussi des **sols sablo limoneux** très perméables.

Dans les bas fonds, on rencontre deux types de sols : les **sols limono argileux** de couleur noire et des **sols limono sableux**, tous deux formés à partir de la décantation des eaux de crue.

Dans le Diéri (terres hautes), on rencontre des **sols sableux et sablo limoneux**. Cette zone est comprise entre les bas fonds et les collines ; ils sont les plus importants en terme de surface dans la

² Le Diéri est une zone de plaine situé sur les contreforts des élévations.

commune. On rencontre aussi dans le Diéri des effleurements de **sols ferrugineux rouges** (sols latéritiques) non cultivés, occupés par des broussailles.

Ces différents sols sont généralement les produits de la dégradation hydrique continue, ce qui implique que l'érosion est un phénomène présent dans la commune. On peut observer les types d'érosion suivants : le **ravinement**, au niveau des bas fonds ; l'**ensablement des bas fonds**, il est le produit d'une dégradation hydrique provoquée par les eaux de crue qui se traduisent par un comblement progressif des bas fonds. Il modifie la nature du sol et le rend impropre à l'agriculture par endroits. Enfin, le **lessivage** (érosion en nappe) se produit dans le Diéri ou le long des montagnes, la terre arable est entièrement lessivée laissant en place une carapace de sol pauvre et imperméable. Sur ces sols, le couvert végétal disparaît progressivement laissant place à des épineux adaptés aux conditions de sécheresse.

Dans la commune les différents sols sont répartis ainsi :

- **Les sols sablonneux** : Walila, Marintoumania, Tintila
- **Les sols argileux** : Walila, Marila
- **Les sols argilo-limoneux ou sablo-limoneux** attirent indépendamment toutes les cultures mais restent les seuls à même de recevoir les cultures de maïs. Ces terres se situent généralement à proximité des cours d'eau.
- **Sols calcaires** : Gourel Samba

1.2.4- Couvert végétal et faune

Les espèces rencontrées sont les suivantes : porcs-épics, phacochères, singes, perdrix, hyènes, chacals, lièvres. Du fait de la dégradation du couvert végétal, on observe que la faune a tendance à diminuer.

- **Zone Nord**

La forêt est de type **steppe arborée et herbeuse**, elle est assez bien boisée. Cependant les forêts galeries ont tendance à disparaître à cause de la pression de l'agriculture et des troupeaux transhumants sur les bas fonds.

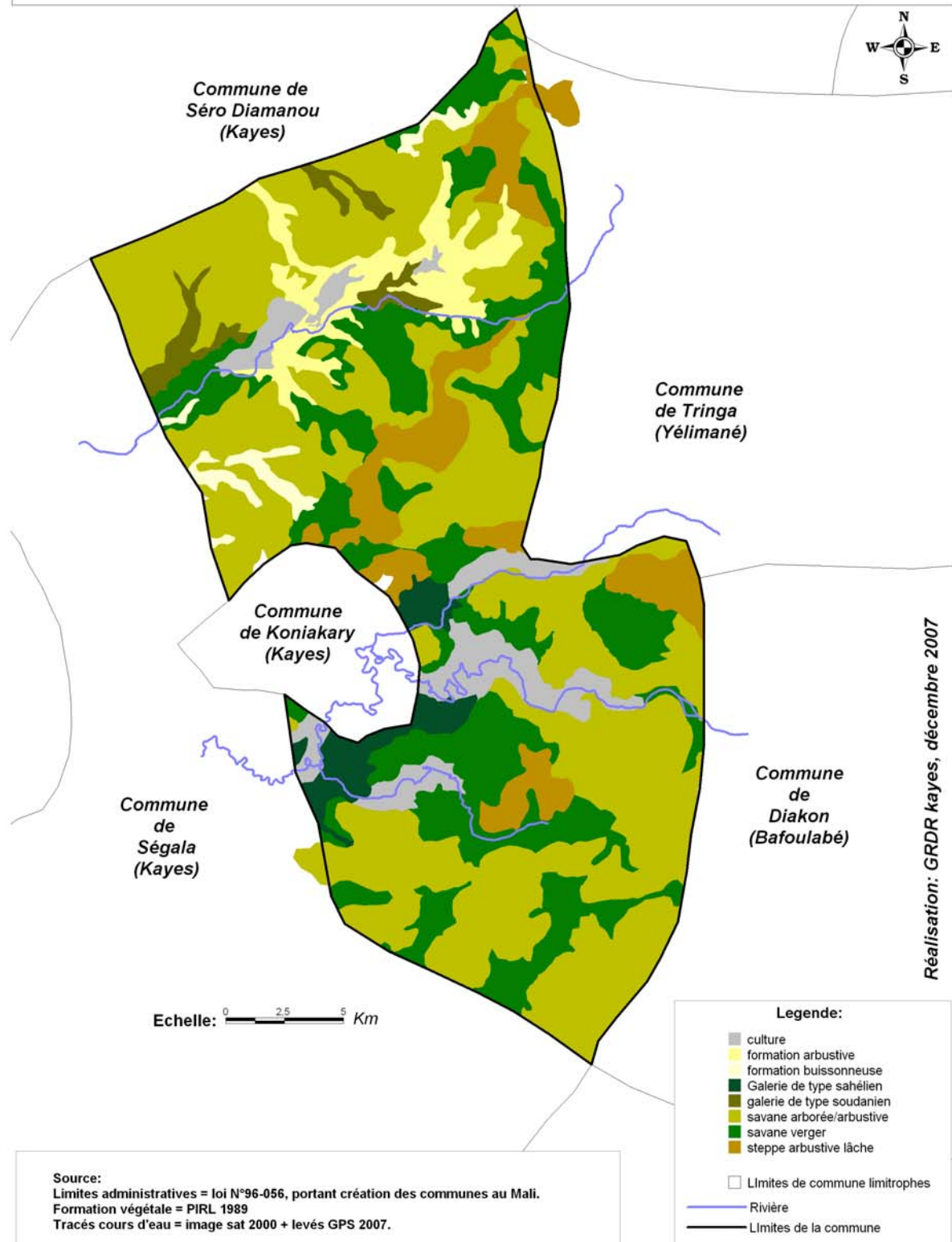
Au niveau du Diéri, la forêt est fortement menacée par la coupe abusive des arbres par des bergers transhumants.

- **Zone Sud**

La forêt est de type **steppe épineuse et herbeuse** parsemée de zones sans végétation dans le Diéri. La forêt galerie autour des cours d'eau a totalement disparu.

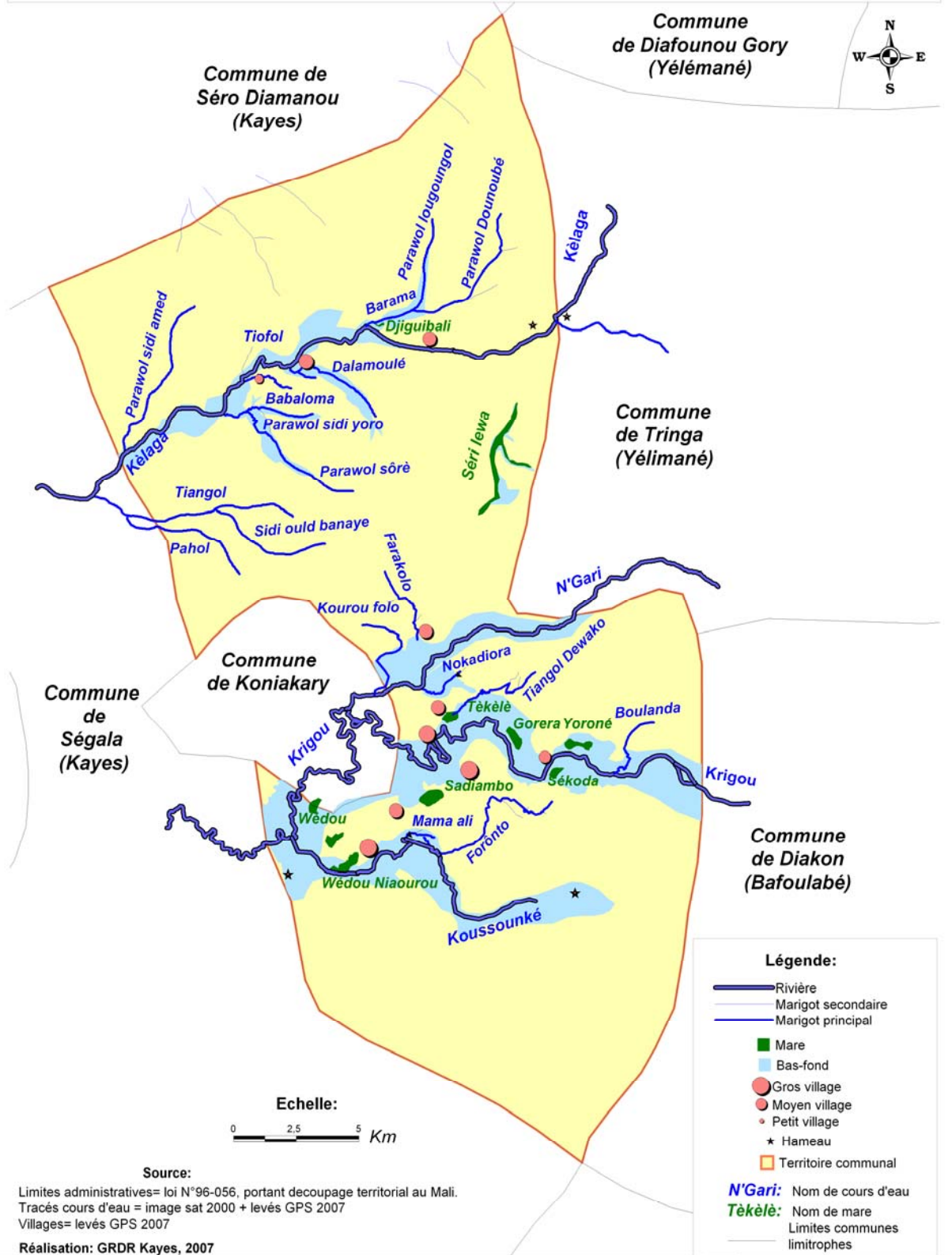
Les espèces végétales sont utilisées pour la construction des maisons et des hangars, la clôture des champs, la préparation des aliments et aussi dans la médecine traditionnelle. Enfin, **ce couvert est affecté par les feux de brousse, le déboisement et la sécheresse.**

Formation végétale de la Commune Rurale de Marintoumania



1.2.5- Ressources en eau

Réseau Hydrographique de la commune de Marintoumania



Le diagnostic des terroirs villageois a permis d'avoir une vision large et précise sur les zones humides de la commune. Ainsi, en fonction de la position géographique des zones humides, on distingue trois sous bassins versants :

- **Au sud de la commune, le sous bassin versant du Koussouké** arrose trois villages de la commune : Tintila, Oussoubidiandja, Koumbiné.
La rivière Koussouké est alimentée par une autre rivière du nom de Foronto. Dans le terroir de Oussoubidiandja, le Koussouké déborde dans une plaine d'inondation du nom de Diagadouda.
- **Au centre, le sous bassin versant du Krigou et Gari** arrose les villages de Marila, Marintoumania, Gourel-Samba, Walila, Tintila, Oussonbidiandja.
Sur la rive droite, le Krigou déborde à la hauteur de Walila, remplit la mare Tèkèlè à Gourel et ce courant d'eau rejoint le Krigou au niveau de la mare de Dioulatara à Marintoumania. Au cours de ce trajet l'eau du Krigou inonde une vaste plaine qui va de Walila à Marintoumania.
Sur la rive gauche, le Krigou déborde à la hauteur de Walila et alimente en eau une chaîne de mares (Saïké, Parké, Lama, Gaoudi, Alouki, Sadiambo) dans le terroir villageois de Tintila ; Sadiambo, Belel-gaoudi dans le terroir villageois de Oussoubidiandja qui va de Tintila à Koniakari en passant par Oussoubidiandja. Ces mares inondent à leur tour une vaste plaine.
La plaine de Gari est alimentée par la rivière du même nom qui prend sa source dans la colline de Tissiri au sud-est, à la limite de Dialaka.
- **Au nord, le sous bassin versant du Kelaga**, arrose les villages de Kolomé, Hamdallaye, Sabouciré-Madygatta.
Cette rivière reçoit plusieurs affluents, notamment au niveau de Kolomé et de Hamdallaye.

1.3- MILIEU HUMAIN

1.3.1- Démographie

La population totale est de plus de 10.000 habitants, répartie en 3 foyers de peuplement :

- une zone Nord, regroupant les villages de Hamdallaye, Kolomé, Sabouciré-Madigata,
- une zone centre, composée des villages de Gourel-Samba, Marila, Marintoumania, Walila,
- une zone Sud, composée des villages et hameaux de Manta, Oussoubidiandia, Tintila, Kouimbiné/ Dar Salam.

Tableau de la population par village de 1998 à 2008

Village officiel	Hameaux rattachés au village	Nbre habitants (recensement 1998)	Nbre habitants (recensement 2003)	Nbre habitants (plan 2005) *	Nbre habitants (estimation villag 2008)	Pourcentage de la pop par village**
Hamdallaye	Masembé	220	234	276	400	3,9%
Kolomé	Frigala	564	599	707	1200	11,5%
Sabouciré-Madigata		573	608	718	800	7,7%
Gourel Samba		535	568	672	950	9,1%
Marila		553	587	694	1000	9,6%
Marintoumania		705	748	1079	1500	14,4%
Walila	Manta	450	478	564	800	7,7%
Koumbiné/ Dar salam	Sadoyia	783	831	982	1450	13,9%
Oussoubidiandia		554	588	695	850	8,2%
Tintila		768	815	964	1450	13,9%
TOTAL		5705	6056	7351	10400	100%

*Plan de développement éducatif septembre 2005

**Les chiffres sont arrondis au dixième

N.B : Le détail du recensement de 1998 de la Direction Régionale de la Production Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement et de la Population est joint en annexes (répartition par sexe, ménages, concessions...)

Il est difficile d'obtenir des informations statistiques fiables ; les données susmentionnées doivent donc être prises avec les précautions nécessaires par le lecteur. L'on doit surtout retenir que **la population a doublé sur les 10 dernières années**, en passant de plus de 5000 à plus de 10000 habitants (d'après les villageois), avec une augmentation régulière. A priori, cela n'est pas dû à la situation sanitaire qui ne s'est pas améliorée (voir chapitre sur la santé) ni à une meilleure espérance de vie des personnes âgées, mais peut-être à l'augmentation des naissances.

En terme de population par village, celui de Marintoumania est en tête et les 3 plus peuplés (Marintoumania, Koumbiné Dar Salam et Tintila) rassemblent environ 42% de la population.

Au niveau ethnique, la population est composée de **Peulhs**, de **Soninkés** et de **Bambaras**, répartis comme suit dans les villages :

- Les soninkés occupent les villages de Marintoumania, Walila et Sabouciré Madygatta,
- Les Bambaras occupent le village de Marila,
- Les Peulhs occupent les villages de Koumbiné, Oussoubidiandja, Tintila, Hamdallaye, Kolomé, Gourel Samba.

1.3.2- Peuplement et historique

L'historique du territoire communal s'inscrit dans celui de la zone du Diombougou, dirigée par des soninkés depuis le VIII^e siècle.

La commune de Marintoumania porte le nom du village chef lieu de la commune et qui faisait figure de grenier du Diombougou. Le nom de Marintoumania signifie le domaine de mon frère (ou parent) Toumany. Le premier homme à s'installer à Marintoumania s'appelait Diombotouké. Dans le Ouadagou, il y avait un puits au fond duquel il y avait plusieurs serpents. Quand les gens ont eu soif, le premier Bidaneissy est descendu au fond du puits pour donner de l'eau à tout le monde et en est remonté avec plusieurs serpents. C'est pourquoi on donna comme nom à cet homme « Bidaneissy », héritier du serpent. Après avoir donné de l'eau à tout le monde, le serpent donna des incantations à Bidaneissy pour l'agriculture.

Les habitants de Marintoumania sont originaires de Ouadagou. Ce sont des soninkés, arrivés à Marintoumania en 723 (il y a 1285 années) pour cultiver alors qu'il n'y avait personne, ni dans le Diombougou, ni dans le Gadiaga, ni dans le Guidhimaka. Ensuite sont arrivés les bambaras par 2 vagues, puis les peulhs avec l'arrivée d'El Hadj Oumar et enfin les Khassonkés.

Les villages au centre de la commune sont les villages les plus anciens. Parmi les plus anciens villages du Diombougou, Marintoumania est le village le plus ancien, suivi de Walila.

La recherche de terres fertiles a poussé les premiers habitants vers cette zone. Pour la période contemporaine, on peut observer à la lecture des profils historiques deux vagues de peuplement :

- une 1^{ère} vague remonte au XVIII^e siècle : ce sont essentiellement dans les villages du centre : Marintoumania, Walila, Marila, Gourel Samba (avec Kolomé au Nord) qu'arrivent les premiers habitants de la zone. Il s'agit de populations peulhs.
- Puis une 2^{ème} vague arrive mi XIX^e-début XX^e siècle et qui s'est établie dans les villages de Tintila, Hamdallaye, Sabouciré-Madigatta, Koumbiné, Oussoubidiandia. Cette vague de peuplement a été le fruit de l'arrivée des Toucouleurs, avec à leur tête Cheick Oumar Tall, qui ont délogé les Bambaras.

La colonisation française, débutée en 1895 au Mali, a été une période assez stable politiquement, mais les populations ont parfois payé un lourd tribut en fournissant de la main d'œuvre pour les travaux forcés. La zone équivalente à la commune actuelle était rattachée au canton de Koniakary. En 1960, au moment de l'indépendance du Mali, la commune fut rattachée à l'arrondissement de Ségala qui fait partie du cercle de Kayes.

Pour la période la plus contemporaine, les populations font mention d'événements heureux tels que les bonnes récoltes. Elles sont mentionnées dans les années 1950. Ensuite, il est fait mention de sécheresses, famines, mauvaises récoltes. L'invasion des criquets pèlerins a été un événement marquant de la zone.

Tapakoulou

D'après les villageois, cette colline qui surplombe le village de Marintoumania serait du mil transformé en colline. C'est un lieu sacré, où il y aurait des abeilles magiques et où les arbres peuvent servir à des guérisons.

Koumbiné Dar Salam

Le village fut d'abord fondé par des Khassonkés et portait le nom de « Koumbiné », mot soninké qui signifie « tête noire ». Après le départ des Khassonkés, les peulhs venus de Tiguine à la recherche de

meilleures terres et pâturages vinrent s'installer. Ils ont ainsi occupé les anciennes concessions à partir de 1894.

En 1964, d'autres habitants sont arrivés de Nioro, Koniakary et du Fouta Toro (Sénégal). Plus récemment, à cause de la "présence de nombreux esprits" et les instructions de Bassirou Tall, un marabout, les habitants ont abandonné le premier site pour aller s'installer à 500 mètres de là. C'est ainsi que le village a pris le nom de Dar Salam, mot arabe (dar signifiant ville, salam paix).

Le village a été déplacé par suite de l'intervention d'un marabout. On dit que le village était envahi par de mauvais esprits. Le marabout est alors intervenu pour décider de la nouvelle implantation, non loin du site du premier village qui s'appelait Kissidougou (ce qui signifie « village sauvé », devenu ensuite Dar Salam).

Le tableau suivant rend compte de différents éléments d'information concernant l'historique des villages :

Historique des villages de la commune

Zone	Village	Nom du chef du village	Signification du nom du village	Date de création	Groupes majoritaires	Raisons d'implantation	Provenance des habitants	Evènements marquants
NORD	Hamdallaye	Samba Traoré	Grâce à Dieu	Vers 1860	Peulhs	Recherche de terres de culture	Tigim	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la bataille de Fataladji - Vol de bétail important pendant la période coloniale - Au temps colonial, la population a été utilisée pour les travaux forcés - grande inondation vers 1945
	Kolomé	Demba Diallo	Puits intarissable	1704	Peulhs	Recherche d'eau pour abreuvement du bétail et de forêt pour la cueillette	Kourel, Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> - ravage des criquets pèlerins - 1982 : incendie dans le village - 1994 : épidémie de méningite
	Sabouciré Madigata	Mahamoudou Mankassé Sylla	Chanceux	1915	Soninkés	Hameau de culture devenu village, caractérisé par son abondance en eau. Recherche de terres agricoles	Dialaka	<ul style="list-style-type: none"> - 1973 et 1984 : sécheresses - 1991 : épidémie de rougeole qui a fait beaucoup de victimes chez les enfants - Novembre 2004 : invasion des criquets pèlerins
CENTRE	Gourel Samba	Malal Sow	Petit campement de Samba	1757	Peulhs	Recherche de terres cultivables et de pâturages	Fouta, Sénégal	
	Marila	Niokoro Kantara Coulibaly	Du nom de son fondateur, Mari	1712	Bambaras		Kaarta	
	Marintoumania	El Hadj Mahamoudou Diaba Bidanessy	Chez mon parent Toumany	743	Soninkés, puis bambaras et peulhs	Recherche de terres agricoles	De l'empire de Ouagadou	
	Walila	Abdoullaye Dramé	Du domaine de Wali (village créé par Wali Fofana)	723	Soninkés	Recherche de terres. Walila est le 4ème village du Diombougou	Gadiaga, Kaarta	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée d'El Hadj Oumar Tall pour installer la chariah - Les Peulhs de Nioro sont venus déclarer la guerre au village
SUD	Dar Salam Koumbiné	Samba Djibi Bah	Koumbiné signifie tête noire Dar Salam signifie la ville de paix	Koumbiné : 1894 Dar Salam : 1964	Peulhs		Tiguine	<ul style="list-style-type: none"> - Récoltes abondantes en 1971 et 1985 - les habitants du village de Koumbiné ont quitté le site pour aller s'installer sur un autre site, celui de Dar Salam, à cause de nombreux esprits
	Oussoubidiandia	Mamadou Diacko	Référence au fondateur du village, Oussoubi	1905	Peulhs	Recherche de terres cultivables et de pâturages		<ul style="list-style-type: none"> - bonnes récoltes en 1950 et 1991 - 1930 : grand incendie - 1972 et 1984 : épidémie de méningite - 1973 et 1984 : famine
	Tintila	Amadou Sarr	Sur la pente (village installé sur une pente à côté du Krigou)	1853	Peulhs	Recherche de terres pour l'élevage et l'agriculture	Fouta Toro (Sénégal)	<ul style="list-style-type: none"> - bonnes récoltes en 1950. 1954. 1955. 1956. 1985 - réalisation de puits à grands diamètres - famines en 1973. 1984. 1993

1.3.3- Migrations

Comme de nombreux territoires de la Région de Kayes et du Diombougou en particulier, le territoire de la commune de Marintoumania est **particulièrement touché par la migration**. Elle concerne **10%** de la population.

On observe deux types de migration :

- ✓ une migration saisonnière : elle concerne à la fois les hommes et les femmes, mais plus particulièrement les hommes jeunes en saison froide et sèche. Les principales destinations sont les communes voisines dans le Diombougou, le Diafounou et les grandes villes de la région notamment Kayes. Elle constitue parfois une étape pour la migration de longue durée.

Les revenus apportés sont vitaux car ils permettent à beaucoup de familles de boucler la période de la soudure.

- ✓ une migration pluri annuelle : Elle concerne les hommes, plutôt jeunes, qui ramènent des revenus importants pour les familles et les villages.

On peut distinguer plusieurs destinations d'émigration :

- les grandes villes maliennes (Kayes, Bamako)
- les pays voisins : Mauritanie, Sénégal, Guinée Conakry,
- les pays de l'Afrique de l'Ouest côtière : Guinée Bissau, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Bénin,
- les pays d'Afrique Centrale : Gabon, Congo, Angola,
- les pays Européens (France, Espagne, etc.), les Etats Unis.

Les départs vers les villes, Bamako, Kayes, Kita, ainsi que vers le Kaarta se font en vue de chercher du travail dans le transport (chauffeurs), le commerce, l'artisanat (tisserands, etc.). Vers le Gadiaga et le Diombougou, il s'agit pour les candidats au départ de se faire embaucher dans le secteur de la pêche.

Les migrants partant vers la Guinée, le Sénégal, les Etats-Unis font surtout du commerce (de tissus etc ...). Les migrants vers les pays européens sont généralement amenés à occuper des postes de manœuvres et d'ouvriers.

On peut considérer que la migration a un **impact positif** sur le territoire communal dans la mesure où les migrants soutiennent financièrement leurs familles. D'une part, les migrants envoient régulièrement de l'argent permettant ainsi la prise en charge des familles pour les mois de soudure, les cérémonies religieuses (tabaski, ramadan), les événements (mariages, baptêmes, etc), les dépenses de santé. D'autre part, ces transferts financiers permettent de rendre solvables les familles au regard des impôts et taxes prélevés par la commune. Enfin, les migrants contribuent au développement de leurs villages en finançant des puits, des écoles, des infrastructures de santé .

Les migrants résidant en France notamment, sont organisés en associations villageoises pour les ressortissants de Sabouciré, Marila, Walila, Marintoumania. Une association communale, en miroir du territoire communal, vient de se restructurer (cf. infra)

Néanmoins, la migration a également un **impact négatif**, rendant largement dépendantes de l'extérieur les familles résidant sur le territoire. L'exode des hommes jeunes influe sur la pyramide des âges et crée un déséquilibre. Les jeunes partis en migration saisonnière reviennent au moment des travaux agricoles.

L'immigration, quant à elle, reste une donnée peu significative.

Données villageoises sur la migration

Villages	Nbre de migrants	Lieu de migration	Aide familiale	Réalizations		Nouveaux arrivants	Origines
				Types	Dates		
Hamdallaye	15	Gambie, Sénégal, Guinée, Sierra Léone, Côte d'Ivoire, Italie		-		3 concessions	Tanaha
Kolomé	38	Congo, Gabon, Chine, Côte d'Ivoire, Sénégal, Gambie, Mauritanie, Guinée	200 personnes pdt 5 mois			18	Hiakoné
Sabouciré Madigata	94	France, USA, Sénégal, Niger, Gabon, Congo, Angola	800 personnes pdt 10 mois	Puits à grand diamètre Mosquée Construction de 3 salles de classes	1985 2000 2007	0	
Gourel Samba	Environ 50 personnes	Sénégal, Congo, Gabon Guinée, Gambie	aucune	Mosquée	2001	5	Kolokani, Fouta
Marila	200	France, Côte d'Ivoire, Congo, Nigéria, Libye, Angola, Zambie		Finition de la mosquée Banque de céréales	2002	0	
Marintoumania	Environ 100	France, Espagne, USA, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon	2/3 de la pop pdt 8 mois	Rénovation mosquée 2 forages Achats de médicaments	2005 1986 1997	6	Macina (Ségou), Fouta (Sénégal)
Walila	48	France, USA, Gabon		Rénovation mosquée + énergie solaire Achat d'un moulin	1981 2006	27	Diakoné, Dioukoulanou, Maryla
Dar Salam Koumbiné	156	Sénégal, Gambie, Congo, Gabon, USA	41 personnes pendant 12 mois			0	
Oussoubidiandia	42	Congo, Guinée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Congo, Mauritanie, France, Angola, Zambie, Namibie		Mosquée, Puits	1984 1986	0	
Tintila	74	Congo, Gabon, USA, Mozambique, Côte d'Ivoire, Maroc, Lybie, Bénin, Gambie, Guinée Bissau, Sénégal, Mauritanie, Sierra Léone, Cameroun		Mosquée Puits à grand diamètre	1990 1989	0	

1.3.4- Structuration sociale et religion

La commune est composée de 3 grandes ethnies ainsi réparties sur le territoire :

- 6 villages peuls : Hamdallaye, Kolomé, Gourel Samba, Oussoubidiandia, Tintila et Koumbiné Dar Salam
- 3 villages soninké : Marintoumania, Walila et Sabou Ciré
- 1 village bambara : Marila

La structuration sociale est opérée à partir de groupes socio statutaires qui sont des entités homogènes au sein desquelles le statut de la personne est lié non pas à son mérite individuel mais à sa naissance. L'individu est mis, dès la naissance, dans un faisceau de relations codées depuis des siècles où sa place est déterminée d'avance.

On trouve une très grande variété de groupes socio statutaires chez les Soninkés, par exemple : les komo (*pl. de komé*) descendants de captifs, les tago (*pl de tage*) forgerons et orfèvres, les garanko (*pl de garanké*) artisans des cuirs et peaux, les diaro (*pl. de diaré*) griots, les guesséro (*pl de guesséré*) griots et généalogistes spécialisés dans le gambaré instrument polycorde, les sakko (*pl de sakké*) artisans du bois et généralement poètes instruits en arabe qui chantent les louanges du prophète Mohamed et ceux des saints de l'Islam lors des fêtes et des cérémonies familiales, les hoooro (*pl de hooré*) nobles, hommes francs, libres de toute sujétion.

Dans un cadre aussi défini, la mobilité sociale est difficile. Des évolutions ont pourtant eu lieu ces dernières années, notamment des changements liés à la migration.

Au niveau des **chefferies**, le pouvoir est détenu par un membre de la famille du fondateur du village, généralement le plus âgé. C'est le chef du village qui veille à la cohésion de la population. Lors de nouvelles arrivées, c'est le chef du village et les propriétaires terriens qui leur attribuent des terres après quelques années de location.

La commune est composée à 100 % de musulmans.

Les infrastructures religieuses sont présentes dans la totalité des villages. On compte 1 mosquée par village, soit 10 sur l'ensemble de la commune. La plus vieille est celle de Walila et la plus grande celle de Tintila. Les mosquées sont souvent les premières réalisations que les migrants ont financent dans le village.

Malgré cette implantation très forte de l'Islam, des pratiques héritées des religions traditionnelles sont encore courantes, notamment autour du Tapakoulou.

1.3.6- Cohésion territoriale

A la première lecture de la carte communale, on peut observer que la route Kayes Bamako partage singulièrement le paysage de la commune en deux zones :

- ✓ Une zone Nord davantage tournée vers les villages de la commune de Ségala,
- ✓ Une zone Sud tournée vers la commune urbaine de Koniakary.

Néanmoins, il faut noter que les liens et échanges des villages du nord avec Koniakary sont relativement denses. Aussi, malgré l'enclavement, de nombreux échanges se font entre les villages. De manière générale, les liens sont des liens de santé, éducation, commerce, mariages, terres.

Une grande partie de la vie de la commune se trouve tournée vers la localité urbaine voisine, la commune urbaine de Koniakary. Son marché est le lieu d'approvisionnement en produits de première nécessité (huile, sucre, essence, tissus...). C'est aussi le lieu de vente des productions agricoles (calebasse, arachide, maïs, riz, bétail, volaille, lait). Par ailleurs, sur le plan éducatif, le Second Cycle de Koniakary accueille quelques élèves de la commune de Marintoumania qui y poursuivent leurs études. Enfin, le centre de santé de Koniakary accueille les populations de Marintoumania.

L'autre lieu de polarisation est Ségala. C'est là que se trouvent la sous-préfecture et les services techniques de l'Etat qui sont susceptibles d'intervenir sur le territoire communal, en particulier ceux de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Conservation de la Nature.

Le territoire s'organise autour des villages du centre de la commune : **les villages de Marintoumania, Marila, Gourel Samba constituent le centre névralgique**. L'existence d'une école, la présence de guérisseurs traditionnels, la proximité de la route en font un lieu de convergence des activités.

Du côté de la Zone Nord, il y a de nombreux échanges avec les villages environnants en dehors de la commune, notamment les villages de la commune de Ségala. Un flux converge vers le village de Sabouciré Madigata.

1.3.7- Infrastructures de communication

Kayes est à 80 km environ. Le bitumage de la route Kayes-Bamako a fait évoluer la situation mais une grande partie de la commune reste enclavée ; les villages les plus éloignés sont inaccessibles en hivernage, avec parfois la nécessité de traverser 3 fois le Krigou jusqu'à Koniakary. Il y a donc pour une partie de la population une difficulté d'accéder aux produits de première nécessité et aux centres de santé des communes voisines.

Le coût des transports est élevé : 1 000 F CFA pour aller jusqu'à Kayes pour les villages plus proches de la route, 2 000 FCFA pour les villages du Nord.

Situation des pistes par village

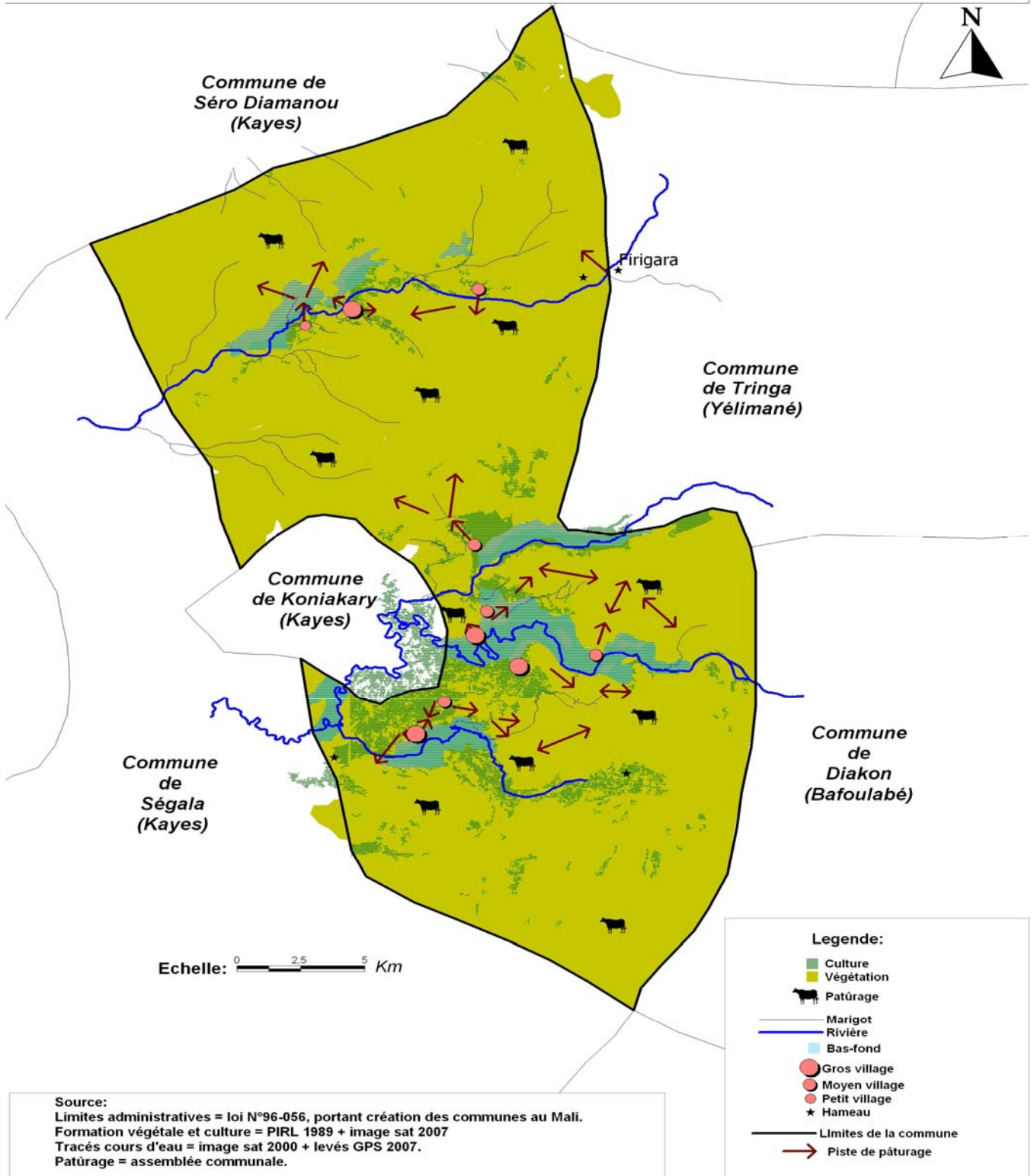
Nom village	Noms pistes	Distance en km	Points critiques	Fréquence de passage
Hamdallaye	Koniakary	15	marigot	Tous les 2/3 jours
	Noukouciré	14	marigot	
	Tigim	9	marigot	
Kolomé	Marintoumania	14	Marigot	Quotidien
	Frigala	6	Marigot	Quotidien
	Missira	10	marigot	Quotidien
Sabouciré Madigata	Koniakary	16	Oui	Quotidien
	Noukouciré	12	Oui	Quotidien
	Marintoumania	14	oui	Quotidien
Gourel Samba	Marila	3	Saisonnier	Quotidien
	Tintila	3	Saisonnier	Quotidien
	Walila	5	occasionnel	Quotidien
Marila	Bouréli	4	oui	Quotidien
	Koniakary	7		Quotidien
	Kolomé	7		Quotidien
	Marintoumania			
Marintoumania	Koniakary	4	2 marigots	Quotidien
	Marila	3	1 grande mare	Quotidien
	Tintila	1	1 grande mare	Quotidien
Walila	Marintoumania	3		Tous les 2-3 jours
	Koniakary	8	Krigou	Tous les 2-3 jours
	Ségala	17	Krigou	Tous les 2-3 jours
Dar Salam Koumbiné	Koniakary	4	Krigou	Pas de transport
	Mahina	80	Nbx ravons	
Oussoubidiandia	Marintoumania	4	En hivernage	Pas de transport
	Koniakary	3	En hivernage	
	Tintila	4	En hivernage	
Tintila	Gourel	3	Passages difficiles	Pas de transport
	Bagora	7		
	Koniakary	6		

Face à cela, une initiative a été signalée à Warila où une association regroupant tous les jeunes du village a pour objectif l'entraide et la réparation des pistes après l'hivernage.

II. DIAGNOSTIC DES SECTEURS ECONOMIQUES

N.B : LA CARTE JOINTE AUSSI INDIQUE LES ZONES DE CULTURE, D'ELEVAGE ET DE VEGETATION.

Ressources naturelles de la Commune de Marintoumania



LE SECTEUR PRIMAIRE

2.1- L'AGRICULTURE

2.1.1- Caractéristiques générales

L'agriculture constitue la **première activité économique**. Il s'agit d'**agriculture pluviale et de décrue**, pratiquée dans les plaines d'inondation qui étaient jadis zone des cultures de décrue, qui ont évolué à cause de l'insuffisance et de l'irrégularité des pluies. La saison des pluies et la contre-saison froide sont les deux saisons de culture. La pratique de la **rotation** est peu utilisée.

On distingue deux types de cultures :

- ✓ le maïs, le mil, le sorgho, l'arachide, le riz, le niébé, la courge sont destinés à l'auto-consommation. Le mil et le maïs sont la base de l'alimentation. L'arachide et le riz peuvent être vendus dans les villages voisins, sur le marché de la commune urbaine voisine, Koniakary ou à Kayes.
- ✓ la calebasse est une culture de rente destinée à l'exportation vers Kayes, Bamako, les cercles et pays voisins.

Sur l'ensemble de la commune, **les productions agricoles par ordre d'importance sont le maïs, le petit mil, la calebasse, l'arachide et le riz. Mais la commercialisation concerne essentiellement la calebasse ; les autres cultures sont surtout autoconsommées** car les quantités produites sont limitées. La vente des cultures vivrières se fait pour subvenir aux besoins monétaires de la famille nécessaires pour les dépenses de santé, les fêtes ou l'achat des condiments. Elle est réalisée essentiellement au sein de la commune et avec la commune voisine de Koniakary.

Par zone, ces productions sont réparties ainsi :

- Zone Nord : petit mil, arachide, un peu de maïs, de riz et de calebasse
- Zone centre : Maïs, calebasse, arachide, un peu de riz et de petit mil
- Zone sud : Maïs, calebasse, riz, un peu d'arachide, un peu de petit mil

L'arachide est le plus important au Nord, et la calebasse au Centre avec le Krigou. Pour la calebasse, le village de Marintoumania est le premier producteur, Tintila le deuxième. Dans le Centre et le Sud, pratiquement tout le monde cultive la calebasse.

Selon les enquêtes villageoises, les superficies pour une même culture peuvent varier entre 2 ha et 300 ha par village (300 ha pour le maïs à Marintoumania). Le village de Marintoumania, du fait de sa taille et de sa place centrale, a des superficies nettement supérieures aux autres villages.

Les rendements moyens dans la commune ont été estimés ainsi par le service local de l'agriculture en 2004 :

Estimation des rendements moyens par production

Production	Maïs	Sorgho	Mil	Arachide
Rendements	950 kg/ha	800-850 kg/ha	?	750-800 kg/ha

L'équipement agricole est traditionnel et globalement insuffisant : il comprend la charrue et la houe ainsi que le multicultureur et le semoir (les 2 derniers sont moins fréquents)

N.B : Un tableau d'estimation villageoises des superficies et moyens de production est joint en annexe, mais il est incomplet et une partie des données est probablement inexacte.

Les associations et coopératives agricoles de la commune n'ont pas d'activités réelles, excepté le fait de fournir de la main d'œuvre pour les entretiens culturels et la récolte pendant l'hivernage.

2.1.2- Les cultures sous pluie et de décrue

La calebasse

La calebasse est l'une des principales cultures de décrue et la principale culture de rente dans le Djombougou, **présente dans tous les villages de la commune de Marintoumania. La grande majorité de la récolte est commercialisée, faisant de ce produit la principale source de revenus monétaires.** Elle est cultivée depuis très longtemps et reste très présente dans les activités ménagères du Djombougou. A côté d'un usage économique, la calebasse a un usage social marqué pour les rites, les mariages ou la médecine traditionnelle.

La culture mobilise les actifs hommes et femmes sur des champs individuels ou collectifs. Il y a une culture de crue (avec récolte à partir de janvier) et une de décrue (avec récolte à partir de mars), en pur ou plus souvent en association avec le maïs, et les pratiques culturelles sont encore traditionnelles. **L'on trouve 3 grandes variétés :** calebasse « blanche », « noire » et avec des grains (cette dernière est la moins fréquente et se trouve essentiellement à Gouréli Samba) Les qualités sont aussi distinguées par la taille : les petites qui sont les plus fréquentes, les moyennes et les grosses. Elles sont plus solides mais plus petites en culture de décrue alors qu'elles sont moins solides mais plus volumineuse pendant la crue. La vente peut se faire jusqu'en septembre, avec un stockage en magasin quand les prix sont plus hauts. Bref, l'activité peut occuper presque toute l'année. 7 mois sont nécessaires du semis jusqu'à la récolte.

La culture est majoritairement pratiquée par de petits producteurs. La différenciation se fait au niveau de la disponibilité de terres fertiles et bien drainées, de la possession de matériels agricoles et de la disponibilité d'une main d'œuvre familiale ou extérieure, car la récolte de la calebasse est une activité consommatrice de main d'œuvre, surtout pour ouvrir le fruit et nettoyer l'intérieur. Les manœuvres extérieurs (souvent les associations des jeunes du village) sont généralement payés à 1500 FCFA par jour ; les femmes sont aussi fortement mobilisées. Pour les années de bonne récolte, pratiquement tous les producteurs ont recours à un complément de main d'œuvre extérieure et cette dernière peut même manquer. Un producteur peut couper entre 200 et 300 pieds par jour au moment de la récolte. Enfin, les producteurs, tout comme les commerçants, ne sont pas organisés en associations.

Avant la commercialisation, l'intérieur et les bords des calebasses sont grattés. Ensuite, les calebasses sèchent et sont regroupées en kalas (ou colis, lots de calebasses). Pendant la saison sèche, elles sont stockées en plein air (il n'y a pas d'attaques par des déprédateurs), et pendant la saison des pluies sous des constructions d'extérieur en bois et bambou pas toujours imperméables.

Le kala de grosses calebasses (moins de 20 calebasses, souvent 17-18) se vend généralement 10 000 - 10 500 FCFA (parfois jusqu'à 15 000 FCFA), le kala de moyennes calebasses (environ 20 calebasses) 7500-8000 FCFA, le kala de petites calebasses (plus de 20 calebasses) 3500-4000 FCFA. Les prix sont très fluctuants selon les années et les périodes d'une même année. A l'unité, les plus petites calebasses se vendent entre 125 et 300 FCFA à Kayes, les moyennes entre 500 et 1000 FCFA, et même en dehors de la région jusqu'à 2000 FCFA et jusqu'à 5000 FCFA pour les grosses calebasses. Les louches sont aussi vendues en quantités assez importantes à 50 FCFA les petites et 200 FCFA les grandes. **Un petit producteur vend généralement de 15 à 30 kalas et peut gagner 200 000 FCFA par saison, un moyen producteur vend environ 50 kalas. Un gros producteur peut vendre de 100 à 200 kalas et gagner jusqu'à plus d'un million de FCFA par saison.**

En quantités vendues annuelles, le Sénégal est peut-être la première destination avant le Mali (où le profit est moindre), puis vient la Mauritanie. Pour l'intérieur du Mali, ce sont principalement les commerçants de Bamako qui se déplacent, tandis que des gens de différents cercles de la région de Kayes viennent acheter en petites quantités³. Les commerçants permanents de la région présents à Kayes sont à peu près 40, originaires du Djombougou dans leur quasi-totalité et généralement aussi gros producteurs.

L'organisation de la commercialisation est variable : le plus fréquemment, les producteurs amènent directement leur production en petites quantités à Kayes mais les commerçants extérieurs au cercle de Kayes peuvent aussi venir directement au niveau des communes rurales productrices (situées au bord du goudron). Les commerçants sénégalais viennent acheter en gros aux commerçants kayésiens, parfois chaque semaine pendant les bonnes périodes. Mais les commerçants gros producteurs du Djombougou peuvent aussi s'organiser pour amener les Calebasses au Sénégal en louant un camion à 500 000 FCFA pouvant charger jusqu'à 300 kalas pour Dakar, où les prix de vente sont nettement plus élevés. En effet, ils peuvent y vendre les petits kalas à 15 000 FCFA, les moyens à 20 000 FCFA et les gros à 30 000 FCFA.

La transformation artisanale de la calebasse est inexistante à Marintoumania et globalement très peu développée dans le reste de la région de Kayes. Les résidus de calebasse et les feuilles sont laissés dans les champs pour que le bétail vienne se nourrir ; certains producteurs possédant des animaux ramassent même ces résidus pour leurs bêtes.

Autres cultures

La riziculture est en régression. Elle est pratiquée par les femmes dans la commune. Elle se fait en hivernage, les variétés cultivées ne sont pas irriguées. La riziculture se fait sur des zones inondées donc impropres aux autres cultures hivernales. Elle est pratiquée dans tous les villages de la commune. Présentement, elle a perdu son ampleur dans la commune à cause de la faiblesse de la pluviométrie. Le riz de Oussoubidiandja est réputé avoir des vertus curatives (ulcère d'estomac), à ce titre il est commercialisé jusqu'en Gambie.

L'arachide est surtout cultivée par les femmes, pour subvenir à leurs besoins.

2.1.3- L'accès au foncier

Géré de façon traditionnelle, **le foncier est soumis à un régime patriarcal**. La terre est acquise soit par héritage, soit par don du village ou d'un propriétaire terrien :

- les propriétaires terriens privés peuvent attribuer une parcelle sans le consentement de l'ensemble du village,
- les terres publiques sont attribuées par le chef de village.

Le prêt foncier est également une pratique courante dans la commune ; il se fait entre les familles d'un même village et entre les familles de villages voisins. Le prêt peut durer des années, mais l'emprunteur est avisé d'avance pour la fin du contrat de prêt. A côté du prêt foncier, il existe le fermage non formel ; la redevance est symbolique, elle n'a aucun caractère obligatoire.

Il existe des parcelles de terre attribuées : il s'agit des terres ayant fait l'objet d'une mise en valeur agricole. Ce sont des parcelles défrichées, ayant un propriétaire. Les espaces autour du village, les bas fonds, les zones aménagées sont entièrement occupées par les autochtones.

³ Voir la carte de polarisation économique dans le chapitre sur le commerce.

Dans le Diéri (haute terre), on rencontre des parcelles occupées et des parcelles non occupées. Les parcelles occupées ont des propriétaires, les parcelles non occupées appartiennent au patrimoine collectif du village et sont gérées par le chef de village.

Chaque propriétaire gère librement ses parcelles et n'a de compte à rendre à qui ce soit. Les parcelles occupées sont très vastes, éparpillées (plusieurs champs dans toutes les aires de cultures) et variées (falo, Diéri,). Cette politique s'adapte mieux à une culture extensive caractérisée par la sécheresse et des jachères de plus en plus longues.

Un étranger peut avoir de la terre par emprunt ou par don. S'il s'installe pour de bon au village, il peut avoir un ou des lopins de terre comme propriété. Il fait d'abord la demande à son tuteur au village, si ce dernier n'arrive pas à le satisfaire, il va toucher un autre propriétaire terrien ou le chef de village, dans tous les cas le village fera en sorte qu'il ait une terre qui lui appartienne. De la même façon, il peut emprunter un lopin de terre. Si la personne en question devrait quitter le village pour une raison ou autre, sa terre revient à celui à qui il l'a cédée.

Les prêts de terre sont une pratique courante dans la zone. Il existe un prêt entre paysans d'un même village. La demande n'est pas compliquée et n'est pas soumise à une redevance. Une parcelle non exploitée peut être empruntée à tout moment au propriétaire. L'emprunteur peut continuer à l'exploiter plusieurs années de suite sans être inquiété par le propriétaire. Il abandonne la parcelle de plein gré ou à la demande du propriétaire ; dans ce cas il est avisé à la sortie de l'hivernage en cours sinon il peut refuser de quitter la parcelle.

Le prêt de terre existe entre personnes de villages voisins de façon traditionnelle. La demande est adressée au propriétaire de la parcelle en question. Il n'y a pas de contre partie à payer au propriétaire. La condition fondamentale du prêt de terre est de s'engager à ne pas planter d'arbre sur la parcelle et de ne pas faire d'autres aménagements sur la parcelle empruntée. Il y a eu dans la commune un conflit au tribunal sur l'accès à des terres de culture avec Dialakan et Diagarré.

2.1.4 Organisation du travail agricole

La saison chaude dite « *Kineye* » en sarhakolé va de mars à juin. Durant cette saison, il est très difficile de travailler le sol car il n'y a aucune pluie et les températures avoisinent régulièrement les 40 à 45° C. La fin de cette saison est consacrée à la préparation des champs pour accueillir les pluies avec le dessouchage des résidus de récolte qui ont été laissés sur place pour le bétail mais également pour maintenir les sols en place. Cette activité est l'apanage des hommes.

Les femmes, quant à elles, amènent quelques fois du fumier sur les terres de culture pour enrichir les sols. Durant cette saison, notamment au début, elles terminent souvent leurs activités de maraîchage au niveau du périmètre collectif. Cette activité portée vers la consommation familiale dure tant que le puits contient de l'eau.

La saison suivante est **celle des pluies**, dite « *Xaaxo* » en sarhakolé et s'étend de juillet à octobre. Durant cette saison, les hommes et les femmes se consacrent d'abord aux champs familiaux pour les cultures sous pluies (cultures de céréales) : labour, entretien des cultures (semis, resemis, sarclages), gardiennage et clôture des champs, protection des cultures contre les oiseaux et certains insectes, etc. En fin de cette saison, les familles engagent la préparation des cultures de décrue au niveau des marigots voisins qui voient progressivement leur niveau baissé avec la réduction des pluies. Des jours de repos sont généralement observés, notamment le lundi.

Pour la suite, **la saison sèche dite froide** « *Mulle* » en sarhakolé, arrive et dure de novembre à février. L'activité agricole est également intense durant cette saison, notamment pour la préparation des champs. Les cultures sous pluies finissent leur croissance sous la vigilance des villageois jusqu'aux récoltes. Après les récoltes, les villageois font leur stock de paille pour le bétail notamment. En parallèle, les cultures de décrue et le maraîchage mobilisent

l'ensemble de la famille, même si les femmes y consacrent une part plus importante notamment avec le maraîchage. Les périodes de pointe des activités correspondent à celles des labours et des récoltes. La garde des champs est généralement confiée aux enfants.

2.1.5- Le maraîchage et l'arboriculture

Le maraîchage et l'arboriculture sont des activités peu pratiquées dans la commune. La raison généralement évoquée est le manque d'eau et la divagation des animaux, surtout les animaux transhumants.

Le maraîchage

Le maraîchage est une activité relativement récente dans la commune puisque les premiers jardins ont été introduits dans les années 1980 et surtout dans les années 1990. **Il est essentiellement pratiqué par les femmes**, sur des parcelles individuelles ou collectives.

Les différentes productions que l'on trouve sont l'oignon/échalote, la tomate, la salade/laitue, les feuilles de niébé, le gombo, l'aubergine, le chou, la carotte, le concombre et la betterave. La campagne dure seulement le temps de la contre saison froide.

Estimation villageoises du nombre de jardins par village

Villages	Nb jardins
Hamdallaye	-
Kolomé	Environ 5
Sabouciré Madigata	Environ 30
Gourel Samba	4
Marila	Environ 10
Marintoumania	Environ 50
Walila	Environ 30
Dar Salam Koumbiné	Environ 10
Oussoubidiandia	2
Tintila	5

Sans compter le village de Marintoumania où il y a plus de jardins qu'ailleurs, l'on trouve entre 5 et 30 jardins par village, ayant des surfaces entre 20 et 50 m². Bref, le maraîchage **reste encore peu développé** mais il augmente progressivement.

La population reconnaît que c'est une activité qu'il serait intéressant de plus développer dans la commune.

Arboriculture

Les principaux produits arboricoles sont par ordre d'importance : la mangue, le citron, la banane et la papaye, mais l'on trouve aussi l'orange et la goyave. Le premier village producteur et vendeur est Sabou Ciré (comme pour le maraîchage), mais Marintoumania, Gourel Samba, Oussoubidiandia et Tintila vendent un peu aussi. La commercialisation se fait en petites quantités, au sein de la commune et au marché de Koniakary.

Les maraîchers et planteurs de la commune ont adhéré à l'association des maraîchers et planteurs de Ségala qui concerne toutes les communes CPCD depuis 2006. Le bureau a été mis en place récemment ; des cotisations annuelles de 500 FCFA par personne ont été payées plus 250 FCFA par mois. L'association propose aux membres d'acheter des lots de terre (pour planter) au prix de 20.000 FCFA ; plus de 100 personnes en ont acheté. Elle s'occupe aussi de commander des grillages à 30.000 FCFA le rouleau.

2.1.6- Principales contraintes de l'agriculture

Les contraintes de l'agriculture présentées ici intègrent le maraîchage et l'arboriculture. Elles sont nombreuses et multiformes avec des difficultés à la fois structurelles et conjoncturelles. Selon les villageois, la production serait globalement en baisse depuis 10 ans, avec des rendements variables selon les années. Les principales contraintes sont les suivantes :

- **Mauvaise répartition des pluies.** C'est une contrainte importante sur laquelle les paysans n'ont aucune marge prise, sinon en sollicitant l'Etat et/ou les partenaires au développement à investir pour des aménagements hydro agricoles et des puits (tarissement des nappes). La baisse de la pluviométrie et donc du niveau des cours d'eau entraîne une régression des emblavures pour les cultures de décrue et des apports de limon pour le maintien de la fertilité des sols ; il en résulte une dégradation des terres, pouvant se traduire par une baisse des rendements et de la production. L'insuffisance d'eau a aussi été citée pour le maraîchage.
- **Appauvrissement des sols.** Avec le manque de mécanisation et de semences améliorées, cela entraîne une baisse de la productivité et du rendement. La pratique de la monoculture et la faible utilisation d'engrais chimiques et organiques accélèrent le processus d'appauvrissement déjà entamé par l'érosion hydrique, solaire et éolienne. Les villageois ont signalé la disparition des terres fertiles et le besoin de barrages anti-érosifs.
- **Faible mécanisation ou manque d'équipements.** Cela entraîne de faibles capacités de production. Pour le maraîchage, c'est surtout le manque de clôtures et de puits qui pose problème. Cependant, les villageois ont signalé une augmentation du matériel agricole sur les 10 dernières années
- **Dégâts des déprédateurs, des prédateurs et du bétail transhumant.** Les déprédateurs (insectes et rats) menacent notamment la calebasse. Les pertes peuvent être importantes et les produits de traitement sont coûteux. Pour le bétail transhumant en divagation, il abîme parfois les champs et les jardins maraîchers non ou insuffisamment clôturés. Cela est dû à un manque de couloirs de transhumance ou au non respect de ceux existants par les éleveurs, et peut être à l'origine de conflits entre agriculteurs et éleveurs transhumants, surtout au moment des récoltes. Pour les prédateurs, les hyènes sont les plus problématiques pour les villageois.
- **Insuffisance de l'appui technique et financier.** Le suivi agricole est rare, pourtant le service technique local se trouve dans la commune voisine de Ségala. Une vulgarisation accrue des itinéraires techniques, des semences améliorées ou des engrais et produits traitements chimiques pourrait avoir un impact important.
- **Insuffisance d'intrants.** Les villageois ont signalé le manque de semences améliorées mais surtout le manque d'engrais chimiques
- Même si les villageois ne l'ont pas signalé, l'on peut aussi évoquer ici :
 - le **faible niveau d'organisation et de structuration des producteurs**, qui empêche notamment la prise en charge commune de certaines des contraintes citées.
 - le **manque de vision stratégique** pour développer le secteur agricole, au niveau global comme au niveau communal.

La sécurité alimentaire n'est pas toujours garantie. Par exemple, au 7^{ème} mois de l'année, les habitants de Walila tombent en pénurie de céréales, obligeant les habitants à acheter des céréales sur le marché de Koniakary dans des conditions difficiles de transport. La stratégie dominante est de vendre les animaux en cas de besoin.

2.2- L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

2.2.1- Les produits de cueillette et les bois

Par ordre d'importance, les principaux produits présents dans la commune sont le baobab, puis le jujube et le zékéné en quantités similaires, puis la gomme arabique, le rônier et la datte sauvage. Le rônier et la datte sauvage ne sont pas commercialisés, du fait de leurs quantités limitées, et la gomme l'est en petites quantités. Le jujube, le zékéné et la gomme arabique sont présents partout. Le baobab est dans la zone Nord, le rônier à Walila, la datte sauvage dans 5 villages (Sabouciré Madigata, Gourel Samba, Kolomé, Marintoumania et Tintila).

La majorité des baobabs sont vieillissants et donnent donc peu de fruits. La cueillette se fait en février, mars et avril, surtout par les femmes, ainsi que par des Maures venant de l'extérieur. La majorité du pain de singe est consommée localement ; il arrive même que des achats complémentaires se fassent à l'extérieur, surtout vers le mois de décembre, parfois aux mêmes Maures qui viennent faire la cueillette dans la commune. Le produit est vendu dans le Djombougou, le Tringa ou le Diafounou ; il est également acheté sur place et exporté à Kayes ou au Sénégal par des commerçants grossistes. Il y a dans la commune des intermédiaires auprès de qui les commerçants extérieurs, de Kayes, de Mauritanie ou du Sénégal, placent de l'argent. Le jujube se vend essentiellement au marché de Koniakary, directement par les cueilleurs, et à Dialakan dans le cercle de Yélimané.

Le sac de 50 kg de pain de singe et de jujube est vendu en moyenne 3000 FCFA, le mouré de 3kg de pain de singe à 200 FCFA. La cueillette des feuilles de baobab se fait en septembre-octobre pour l'auto-consommation (les feuilles mises en poudre servent à faire des sauces avec les céréales) et pour la commercialisation, le plus souvent en poudre à 400 FCFA le mouré de 3 kilos.

Selon les populations, le baobab reste une source de revenus intéressante malgré la baisse relative de la ressource. Dans le village de Sabouciré-Madigata, il a été dit qu'en année de bonne pluviométrie, les revenus du pain de singe peuvent assurer la survie d'une famille moyenne. La fibre de baobab est utilisée pour faire des cordes (surtout pour le bétail et les puits).

Le zékéné se vend à 5 FCFA le tas. La gomme l'est en petites quantités, à 250 FCFA le kilo, à des intermédiaires en relation avec des commerçants de la région et de Mauritanie. Le fruit du rônier est un peu commercialisé par les enfants à Walila mais surtout auto-consommé ; de même pour la datte sauvage.

Le bois de chauffe est utilisé pour satisfaire les besoins en énergie domestique. Cette ressource est peu commercialisée dans la commune. Le bois de rônier est utilisé pour la construction. A Marila, un périmètre de reboisement existe depuis 2004.

2.2.2- La pêche

Elle se pratique dans le Krigou et les autres cours d'eau pendant l'hivernage. Les quantités pêchées sont modestes et il y a peu de commercialisation. Cependant, une association existe et s'occupe essentiellement de la commercialisation.

2.2.3- Initiatives de gestion des ressources naturelles

En 1998 a été créée une association des chasseurs qui a parmi ses objectifs de sauvegarder l'environnement en surveillant la coupe abusive du bois et les feux de brousse (tout en interdisant la chasse des espèces protégées). Mais elle a du mal à assurer son rôle.

Dans le cadre du programme TKLM (Térékolé, Kolimbiné, lac Magui) du GRDR, 3 aménagements hydro-agricoles sont réalisés par le TKLM (micro-barrages et digues filtrantes) dans les villages de Tintila (micro-barrage), de Hamdallaye (digue filtrante) et de Kolomé (digue filtrante). Des comités villageois ont été mis en place dans ces 3 villages. Ils sont responsabilisés pour animer l'élaboration de l'entente foncière, veiller à l'application des conventions locales et des ententes foncières, mobiliser la population sur la réalisation, l'entretien et la valorisation des ouvrages de conservation et de restauration des eaux et sols. La composition de ces comités est la suivante : deux représentants du conseil de village, trois représentants des organisations socio professionnelles, deux représentants des propriétaires terriens, une représentante des femmes et un représentant des jeunes.

Pour remédier en partie à la situation décrite, le TKLM a aussi mis en place en mai 2007 une commission GRN au sein du cadre de concertation communal composé des représentants des élus et de la société civile. Cette commission est composée de représentants de la société civile en lien avec les ressources agro-pastorales et naturelles (agriculture, élevage, pêche, cueillette, exploitation forestière...), de représentants des chefs de villages et du conseil communal. Elle s'occupe de lutter contre la dégradation des sols, de préserver les RN ou aussi pour mieux délimiter les espaces entre agriculteurs et éleveurs. Elle a reçu en juin 2007 une formation sur les rôles et responsabilités de ses membres puis un bureau et un règlement intérieur ont été mis en place. Aujourd'hui, la commission n'est pas encore vraiment fonctionnelle et la question de sa pérennité à la fin de TKLM se pose.

2.2.4- Principales contraintes liées à l'exploitation des ressources naturelles

D'après les enquêtes réalisées, **la qualité et la quantité des ressources naturelles dans la commune s'est dégradée depuis 10 ans**. Globalement, comme ailleurs au Mali et dans le Sahel, l'on assiste à un **déboisement** qui relève d'après les villageois des contraintes suivantes :

- **Sécheresse.** Elle est d'abord due à l'insuffisance des pluies (et au tarissement des marigots) mais elle fonctionne aussi en « cercle vicieux » avec le déboisement dans le sens où c'est la sécheresse qui crée le déboisement puis le déboisement qui accentue la sécheresse.
- **Erosion des sols.** Avec la sécheresse, les feux de brousse, la coupe des arbres ou le ramassage du bois mort qui enlèvent le couvert végétal de sols, elle s'accroît progressivement lorsqu'il pleut.
- **Feux de brousse.** Les feux de brousse se perpétuent au Mali, en premier lieu pour élargir les zones de culture. Les villageois ont signalé leur persistance. Le problème vient aussi de l'insuffisance de la réglementation forestière.
- **Coupe abusive et dégradation des arbres.** D'après les villageois, elle relève en premier lieu des bergers transhumants dont le bétail abîme les arbres, notamment ceux concernés par la cueillette, et le reste de la végétation.

Même si les villageois ne l'ont pas signalé, ces problèmes sont en bonne partie dus à l'**insuffisance de politiques et d'initiatives pour la gestion des ressources naturelles** (même si des choses ont été signalées dans le cadre du TKLM) **et d'encadrement par le service technique local de la Conservation de la Nature.**

2.3- L'ELEVAGE

L'élevage est la **deuxième activité économique** de la commune. 3 villages placent même l'élevage en tant qu'activité principale. Il est pratiqué dans tous les villages.

2.3.1- Un rôle plus social qu'économique

L'élevage extensif traditionnel fondé sur le pastoralisme **est le plus pratiqué**. **A côté de sa fonction économique, l'élevage a d'abord une fonction sociale** : sacrifice de l'Aïd, paiement de dot, baptême, réception en l'honneur d'un hôte de marque ou d'un migrant de retour. La vache fait partie du trousseau de mariage des jeunes mariées. Comme partout au Mali, l'élevage est à la fois un facteur de positionnement social et un moyen de thésaurisation, pour les dépenses sociales ou pour se mettre à l'abri des coups durs. Il n'est donc pas surprenant que la commercialisation concerne en général moins de 10% du cheptel⁴. Comme partout au Mali, le cheptel est sous-exploité. Quand il est vendu, c'est généralement pendant la soudure où les besoins financiers sont plus forts. Le rôle économique de l'élevage, avec des pratiques plus rationnelles, reste donc à développer. Les populations n'en tirent pas encore tous les avantages possibles.

2.3.2- Effectifs et généralités

Comme presque partout au Mali, **le bétail est par ordre d'importance constitué de bovins, d'ovins, de caprins, d'asins et d'équins**. La domination des bovins s'explique par leur double usage pour les travaux des champs et pour l'alimentation et par le fait que les bovins sont les animaux rapportant le plus d'argent à la vente.

D'après les villageois, les villages les mieux dotés seraient ceux de Hamdallaye et Kolomé qui sont 2 villages peuls (avec un effectif de bovins avoisinant les 1000 têtes), et de manière générale, les 6 villages peuls sont les plus dotés.

N.B : L'estimation villageoise du cheptel n'a pas été jointe ici, mais juste en annexes, étant donné le réflexe des éleveurs à annoncer des chiffres inférieurs à la réalité.

Dans les villages sarakolé (Marintoumania, Marila, Walila et Sabou Ciré), beaucoup de grands troupeaux appartiennent aux familles de migrants, contrairement aux villages où il y a beaucoup de peuls. Ce bétail peut être vendu sur les marchés à Kayes, Bamako et même Dakar, surtout en période de soudure.

La majorité du bétail est vendue dans la commune, à Koniakary et à Kayes. Le bœuf se vend au maximum à 225000 FCFA dans la commune mais jusqu'à 400000 au Sénégal ; le mouton entre 40000 et 70000 dans la commune et jusqu'à 200000 au Sénégal. Des camions peuvent être loués à 400000 ou 500000 FCFA pour acheminer le bétail.

La transhumance concerne des troupeaux venant de Mauritanie, de Nioro, de Yélimané, du Diafounou, du Tringa et des villages voisins. En hivernage les couloirs de pâturage sont définis du village jusqu'aux aires de pâturage afin d'éviter les cultures. En contre saison, les animaux pâturent partout et valorisent ainsi les résidus de récolte. Les différents aliments bétail utilisés sont les herbes, le foin et les fanes d'arachide ; un peu d'achat se fait à l'extérieur quand l'aliment manque ou que la saison est mauvaise. 10 tonnes ont été achetées en 2006 par le biais de la banque de céréales.

En 2006 a été créée une association communale des éleveurs dont l'objectif est de promouvoir l'élevage par la vaccination, les soins, la gestion des pâturages et la fabrication de l'aliment bétail. Mais elle n'est actuellement fonctionnelle que pour la vaccination en lien avec le vétérinaire.

⁴ Des données complémentaires sur la commercialisation du bétail figurent dans la partie sur le commerce.

2.3.3- Infrastructures et sous-produits de l'élevage

La commune n'a pas d'infrastructures spécifiques pour l'élevage. Il y a une augmentation sensible du bétail grâce à la vaccination, bien qu'il n'y ait toujours pas de parc de vaccination ou de pharmacie. Les améliorations variétales ne sont pas signalées.

Les cuirs et peaux sont séchés et vendus par différentes personnes ; 1 ghanéen vient sur place et laisse de l'argent auprès des éleveurs et bouchers. Il y a un cordonnier à Tintila qui fait des chaussures et ceintures avec. Le lait est produit par pas mal d'éleveurs pour la consommation et la vente ; la vente se fait par louche à 25 ou 50 FCFA dans tous les villages. Le beurre est aussi produit.

2.3.4- Contraintes liées à l'élevage

Les contraintes liées à l'élevage sont à la fois structurelles et conjoncturelles. Selon les villageois, ce sont les suivantes :

- **Insuffisance d'alimentation et d'eau.** A force de surexploitation avec la transhumance, les pâturages s'appauvrissent, ce qui creuse le déficit fourrager, et en parallèle il n'y a pas d'amélioration pour l'approvisionnement en d'autres types d'aliment bétail ou la vulgarisation de ces autres types. L'insuffisance d'eau est due à la fois à la mauvaise répartition des pluies et à l'insuffisance de points d'abreuvement pendant la saison sèche (qui peut aussi déboucher sur des conflits avec les agriculteurs).
- **Persistance des maladies animales.** Elle est d'abord due à une insuffisante couverture vétérinaire malgré les progrès. ayant fourni des données sur le cheptel, en plus de la contamination des récoltes qu'elle occasionne.
- **Insuffisance d'infrastructures et d'appui technique.** Il n'y a pas de puits pastoraux ou des parcs de vaccination, mais il n'y a pas non plus d'aires d'abattage, de petit marché à bétail ou d'unités de transformation. L'Etat ne fait pas les investissements (parfois lourds) nécessaires qui permettraient une évolution significative, et les partenaires au développement sont peu présents. Cela entraîne une stagnation des techniques de production ou de la maîtrise des facteurs de production.

Une cohabitation de plus en plus difficile avec les transhumants. Pendant longtemps, les transhumants venaient après les récoltes d'hivernage et de décrue, ils repartaient en début d'hivernage. Ces dernières années avec le manque de pâturage, le mouvement cyclique des transhumants est de plus en plus perturbé. Ils viennent plus tôt que prévu et restent plus longtemps dans les zones de transhumance, ce qui a des répercussions négatives sur l'agriculture et les ressources naturelles (voir dessous). Ainsi, les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont de plus en plus fréquents dans la commune.

- **Destruction des récoltes, de la végétation et vol des animaux.** Comme il a déjà été signalé, les animaux transhumants en divagation abîment les champs et les jardins, ce qui crée des conflits avec les agriculteurs, mais aussi les arbres et végétaux autour des villages, notamment ceux exploités pour la cueillette. Ceci est la faute aux bergers transhumants qui ne surveillent pas leurs bêtes et qui coupent des arbres et végétaux pour les nourrir. Aussi, d'après les villageois, il arrive que ces bergers volent des animaux.

Même si les villageois ne l'ont pas signalé, l'on peut aussi évoquer ici :

- la sous-**exploitation économique du bétail**, d'autant plus que les charges financières et le temps de travail que l'élevage implique ne sont pas négligeables,
- l'**insuffisante valorisation des sous produits de l'élevage**
- l'**insuffisance d'organisation des éleveurs**. Comme il a déjà signalé il y en a juste une qui s'occupe uniquement de la vaccination.

LE SECTEUR SECONDAIRE ET LE SECTEUR TERTIAIRE

2.4.- LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DU SECTEUR PRIMAIRE ET L'ARTISANAT

La transformation locale concerne les produits suivants :

- L'arachide en pâte avec les moulins pour l'auto-consommation et les cérémonies/ mariages, en huile pour l'auto-consommation et en savon par les femmes (mélange de poudre d'arachide et de produits chimiques) pour l'auto-consommation et pour la vente.
- les feuilles de baobab en poudre pour l'alimentation
- Le bétail en viande crue et cuite dans les boucheries/rôtisseries, en lait et en cuirs et peaux

D'après les villageois, **l'artisanat a augmenté dans la commune depuis 10 ans.**

D'après les villageois, **les métiers les plus répandus sont ceux de maçons, de tailleurs et de forgerons.** La poterie est essentiellement concentrée dans le village de Tintila

De nouveaux métiers sont apparus comme ceux de réparateurs de motos (mais pas pour les pompes) et de menuisiers couvreurs qui font de la tôle pour les toits. Pour les réparateurs de moto, on trouve 1 petit atelier à Marintoumania, 1 à Marila et peut-être d'autres. Il y a aussi 2 véhicules de transport en commun, 1 à Marila, 1 à Sabou Ciré, pour le transport de voyageurs et de marchandises.

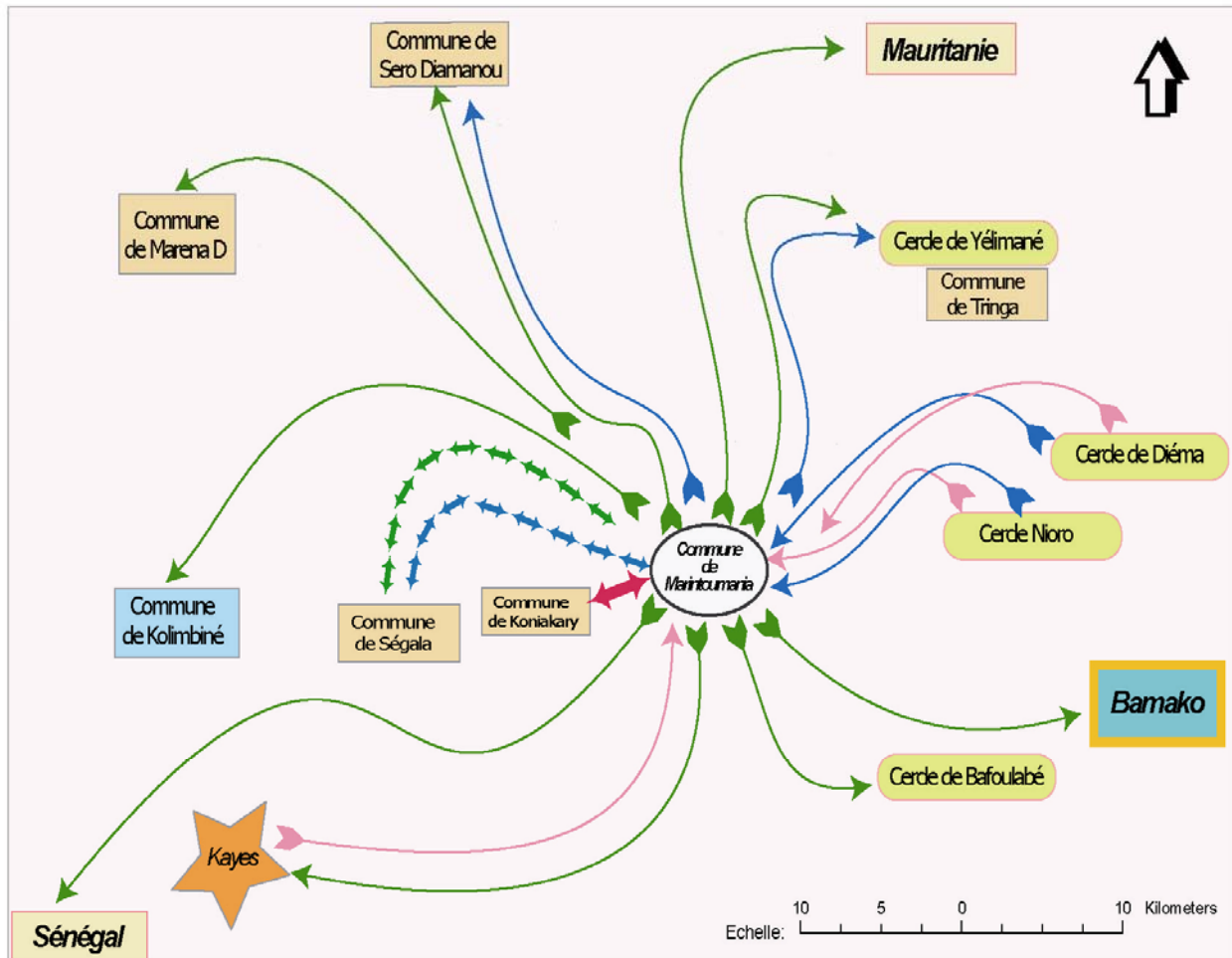
Par contre, les cordonniers/marquiniers ont décliné ; de même pour le métier de tisserand car il n'y a plus de coton. D'après les enquêtes villageoises, ce dernier métier reste toutefois présent dans 4 villages avec une plus forte présence à Dar Salam Koumbiné. Pour les matières premières, les artisans s'approvisionnent à Kayes.

N.B : Une estimation villageoises des corps de métiers par village est jointe en annexes, mais elle est probablement incomplète avec quelques inexactitudes.

2.5- LE COMMERCE

2.5.1- Structure et flux des échanges économiques

Echanges des produits agricoles dans la commune de Marintoumanian



LEGENDE:

Type de flux:

- Achat
- ← Vente
- ↔ Achat et vente

Type de produits:

- Calebasse
- Maraichage et arboricole
- Céréale
- Tous les produits

■ Commune limitrophe

■ Autre commune

■ Cercle

■ Pays limitrophes du Mali

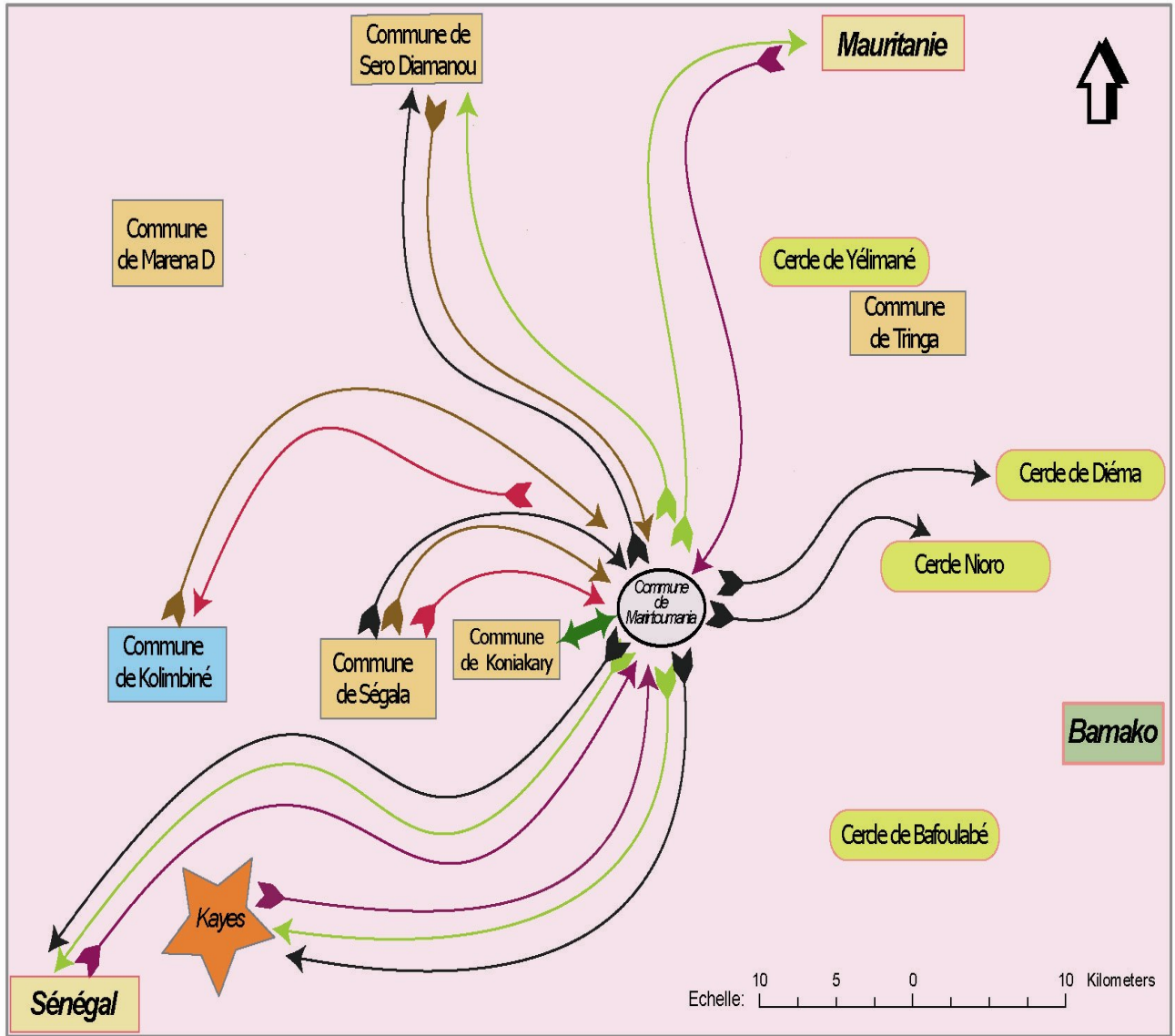
■ Capitale du Mali

★ Chef lieu de région de Kayes

Source:

Diagnostic communal 2007, complété par la base de données GRDR Kayes. Réalisation: GRDR Kayes, janvier 2009

Echanges d'autres produits de la commune de Marintoumanian



LEGENDE:			
<p>Type de flux</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Achat ➔➔ Vente ↔ Achat et vente 	<p>Type de produits</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Cueillette ■ Poisson ■ Manufacturés ■ Bois ■ Bétails ■ Tous les produits 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Commune limitrophe ■ Autre commune ■ Cercle ■ Capitale du Mali 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Autres Pays ★ Chef lieu région de Kayes
<p>Source:</p> <p>Diagnostic communal 2007, complété par la base de données GRDR Kayes. Réalisation: GRDR Kayes, janvier 2009</p>			

N.B : Les produits manufacturés incluent les produits de première nécessité (sucre, huile, savon, lait en poudre, thé, pétrole, essence, condiments, médicaments...), les intrants et matériels agricoles, les vêtements et chaussures, les appareils mécaniques (téléphones, radios, motos...).

4 échelons territoriaux apparaissent pour les échanges économiques : les échanges au sein du village et de la commune, les échanges avec les communes et les cercles voisins, les échanges avec Kayes, les échanges avec le reste du Mali et les pays voisins. Les échanges avec le reste du Mali (sans considérer les communes et cercles voisins) se résument à Bamako, et uniquement à la Calebasse.

Au sein de la commune et avec Koniakary, les premiers produits échangés sont les céréales (mil, maïs, arachide) et la Calebasse (achat des gros producteurs aux petits). A l'extérieur de la commune, **Koniakary et Kayes ville sont les zones avec lesquelles il y a le plus d'échanges.**

Pour les 3 cercles voisins avec lesquels il y a des échanges, il est difficile de se prononcer sur l'ordre d'importance en terme de quantités, mais l'on peut noter qu'il y a 4 types d'échanges avec Nioro (produits maraîchers, arboricoles et bétail) contrairement aux cercles de Diéma et Yélimané où il y en a 3. Pour le Sénégal et la Mauritanie, la structure des échanges est assez similaire : vente Calebasse et de produits de cueillette (pain de singe surtout et jujube), achat de produits manufacturés ; mais il y a en plus avec le Sénégal la vente du bétail du fait des prix attractifs qui peuvent y être obtenus (voir après).

Globalement, la commune de Marintoumania apparaît donc comme assez ouverte sur les différents territoires qui l'entourent (il y a des échanges avec 14 territoires en tout) de près ou de loin ; principalement du fait de son positionnement au bord de la grande route Kayes-Bamako et de sa proximité avec Kayes. Cependant, si les produits échangés sont assez divers, les seuls échangés en quantités significatives sont :

- pour la vente la Calebasse, vendue à tous les échelons territoriaux identifiés, et dans une moindre mesure le bétail
- pour l'achat les produits manufacturés.

2.5.2- Les infrastructures économiques et commerciales

D'après les villageois, **les infrastructures les plus fréquentes sont la boutique (en premier), le four à pain et les moulins à grain.** Mais l'on trouve aussi des boucheries/rôtisseries, des points d'essence et une banque de céréales.

N.B : Une estimation villageoises des infrastructures économiques par village est jointe en annexes, mais elle est probablement incomplète avec quelques inexactitudes.

La banque de céréales de Marintoumania existe depuis 2003 ; elle est ravitaillée et supervisée par l'Etat (à travers le sous-préfet de Ségala), mais elle est au nom de la commune et gérée par des gens de la commune. Il y a eu en 2003 une première dotation du gouvernement pour un montant de 1.382.000 Fcfa, soit 10 tonnes de céréales. Une deuxième dotation a été donnée en 2006 qui s'élève à 2.500.000 Fcfa soit 20 tonnes de céréales. Tous les villages ont recours à la banque ; la majorité des céréales vendues viennent de l'extérieur. Les commandes sont faites à Kayes, à Sikasso ou ailleurs. En 2007, 36 tonnes ont été vendues comprenant du maïs, du riz, du sucre et du petit mil. La banque peut parfois vendre au dessous du prix du marché, par exemple quand un sac de maïs est à 12000 FCA à Kayes, la banque peut le laisser à 11000 FCFA. Avant, il y avait une banque des tons villageois mais elle ne fonctionnait pas bien.

Le marché de Koniakary, rénové depuis 1999, a permis l'accès à des produits nouveaux et à des meilleurs prix. Il est équipé de 40 boutiques, d'un hangar couvert et d'un comité de gestion composé d'acteurs locaux. 1 personne de la commune de Marintoumania y a 1 boutique ; beaucoup de femmes y vendent leurs produits ainsi que les hommes pour la calebasse. 1 personne de Marintoumania vend aussi de l'essence au bord du goudron de Koniakary.

2.6-LES SERVICES

2.6.1- Le micro-crédit

La commune rurale de Marintoumania compte 4 caisses villageoises d'épargne et de crédit autogéré (CVECA), 1 à Marintoumania, 1 à Dar Salam Koumbiné, 1 à Sabouciré Madigatta, 1 à Marila.

L'ouverture de la première caisse a été faite à Marintoumania en janvier 1999. Cette caisse est parmi les premières mises en place par le PASECA (Programme d'Appui à un Système d'Epargne et de Crédit Autogéré). La deuxième caisse a démarré en juin 1999 dans le village de Dar Salam. Ces caisses fonctionnent avec un comité de gestion de 7 personnes. La caisse de Marila a été non fonctionnelle pendant un moment, mais elle a redémarré en novembre 2008 avec des apports des migrants (99% des fonds viennent d'eux) et un changement de bureau.

Pour les crédits, le taux d'intérêt pratiqué est de 25%. L'épargne est rémunérée à 3%.

Les demandes les plus importantes sont pour l'agriculture (équipement, campagne), généralement entre 20.000 et 100.000 FCFA ; les femmes ont un bon accès. Les commerçants empruntent des montants entre 150.000 et 250.000 FCFA voire plus ; les éleveurs peuvent prendre jusqu'à 400.000/500.000 FCFA car ils ont une bonne garantie. Le taux de remboursement est autour de 90 %.

Données CVECA (décembre 2006)

Caisses	Nb adhérents	Nb de femmes	Nb groupes	Nb de non résidents	Nb de migrants	Taux pénétration
Marintoumania	384	144	10	96	27	71%
Dar Salam	316	132	5	14	0	55%
Sabouciré Madigatta	164	60	3	15	14	31%

Source : PASECA-CAMIDE

2.6.2- L'énergie et les télécommunications

La commune n'est pas électrifiée, cependant l'on trouve une quantité non négligeable de panneaux solaires et groupes électrogènes. Les panneaux solaires sont individuels sauf pour les mosquées : 1 pour celle de Walila, 1 pour celle de Tintila et 4 pour celle de Sabou Ciré. Tous les groupes électrogènes sont pour une utilisation individuelle ; il y en a aussi dans les hameaux

En matière de télécommunications, le téléphone capte dans différentes zones mais assez mal ; il n'y a pas de radio communale.

N.B : Voir l'estimation villageoise des panneaux solaires et groupes électrogènes en annexe

2.6.3- Le tourisme

Le tourisme est actuellement inexistant dans la commune, cependant il pourrait se développer. En effet, la commune voisine de Koniakary a saisi l'opportunité d'un appel à proposition PARAD-UE pour monter avec l'appui du GRDR un projet de développement du tourisme dit « projet pilote multi acteurs de renforcement des initiatives du tourisme dans le cercle de Kayes ». Koniakary a mobilisé 6 communes partenaires du cercle : Marintoumania et Ségala (membres de l'intercommunalité CPCD avec Koniakary), Hawa Dembaya, Logo et Diamou (membres de l'intercommunalité Benkady) et la commune de Sadiola.

Les activités du projet consistent à mettre en place des syndicats d'initiatives dans les communes, renforcer les capacités des acteurs locaux du tourisme, identifier et valoriser des sites d'intérêt touristique et appuyer l'organisation d'activités d'animation de la saison touristique. Ainsi, la commune de Marintoumania a actuellement un syndicat d'initiatives et compte valoriser la petite montagne Tapakoulou qui domine le village de Marintoumania (ainsi que la commune de Koniakary). La mise en place d'un circuit touristique organisé et promu à l'étranger pourrait donc amener dans le futur quelques visiteurs dans la commune et la construction de petites infrastructures pour les accueillir.

III- DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

3.1- EDUCATION

3.1.1- L'enseignement primaire et secondaire

5 villages sur les 10 que compte la commune de Marintoumania disposent d'un premier cycle d'enseignement fondamental : Marila, Marintoumania, Dar Salam Koumbiné, Tintila, Oussoubidiandia. Les enfants des autres villages sont censés être scolarisés dans les premiers cycles existants, néanmoins ce n'est pas le cas pour tous pour des raisons diverses (distance entre le domicile et l'école, résistance des parents même si ça diminue etc...).

L'enseignement dans la commune concerne uniquement le premier cycle ; les enfants qui font le second cycle vont à Koniakary, mais très peu poursuivent au-delà du 1er cycle. Pour étudier au-delà du second cycle, l'on compte juste 2 personnes de Marila qui sont parties à Bamako, 3 à Kayes (dont 1 de Gourel et 1 de Walila) ; certains de Marintoumania sont allés jusqu'en terminale.

Il existe des associations de parents d'élèves (APE) depuis 1998 et des comités de gestion scolaire (CGES)⁵ depuis 2004, dans chaque village ainsi qu'au niveau communal, mais les APE ne fonctionnent pas. Il y a des représentants des APE qui sont aussi dans les CGES. Le CGS peut intervenir à Kayes auprès du CAP en cas de problème, par exemple pour la fourniture du matériel scolaire. Quand il y avait l'école communautaire, les parents cotisaient pour payer le salaire de l'enseignant de même actuellement avec l'école fondamentale : 500 FCFA par élève et par mois pour l'instant, avec un objectif de passer à 1000 FCA.

Le niveau de français des enfants est très moyen, à l'oral comme à l'écrit. Les programmes scolaires ne sont pas toujours respectés, sauf pour la sixième année où c'est obligatoire. Il y a un faible taux de redoublement. Selon les enseignants, les enfants comprennent plus vite les choses, certains peuvent lire les correspondances qui arrivent dans le village. En 2006, l'enseignement du peulh a démarré à Oussoubidiandia. Un conseiller du CAP a amené des supports pédagogiques.

Des informations sur les infrastructures par village apparaissent dans le tableau suivant :

⁵ Associations de parents d'élèves, comités de gestion scolaire

Infrastructures de l'enseignement élémentaire et secondaire dans la commune

Villages	Types	Nature bâtiment	Date de création	Nb Salles de classe	Nb enseignants	Nb d'élèves		Total	Point eau	Clôture	Lati- rine	Logement enseignant s	Pas d'école	
						F	G						école utilisée	km
Hamdallaye													Sabouciré	2 km
Kolomé													Sabouciré	4 km
Sabouciré Madigata	Ecole franco- arabe	Banco	2000	3	4	73	109	182	non	non		aucun	-	
Gourel Samba													Marintoumania	1km
Marila	1^{er} cycle	En dur	2003	3	3	50	63	113	non	non	oui	2 chambres, insuffisant	-	
Marintoumania	1^{er} cycle	3 en dur et 1 en banco	1997	3	3	54	153	207	non	non		aucun	-	
Walila													Marintoumania	8 km
Dar Salam Koumbiné	1^{er} cycle		2002	5	2	35	41	76	non	non	non	aucun	-	
Oussoubidiandi a	CED	En paillote				11	19	30	non	non	non	aucun	-	
Tintila	1^{er} cycle	Hangar	2001	3	2	29	21	50	non	non	non	aucun	-	
TOTAL					14									
Hamdallaye	Ecole coranique		1997	4	4	15	25	40						
Marila	Médersa	Banco	1999	3		70	70	140						
Marintoumani a	Medersa	1 en dur, 1 en paillote												
Gourel Samba	Ecole coranique				6			50	non	non	non			

L'école de Marintoumania a été construite sur un financement ANICT + commune. L'école de Marila a été construite par l'Etat, mais il est prévu de compléter le nombre de salles de classe à 6. A Tintila est prévue la construction de 3 salles, d'une direction et d'un bloc de latrines. Le CAP a appuyé la création de l'école franco-arabe de Sabouciré (matériels didactiques et recrutement de 3 enseignants). En 1997, l'association inter-villageoise Benkady est intervenue pour la création d'une école communautaire. L'ONG Fandéma et le CAP ont appuyé l'ouverture d'une école à Tintila en 2001. Il n'y a pas d'école à Walila : les enfants sont censés aller à l'école de Marintoumania mais à cause de la distance et de l'indifférence des parents, aucun enfant n'est scolarisé.

Un accord a aussi été signé avec le PISE II (Programme d'Investissement du Secteur de l'Education) pour le financement de 3 salles de classe à Tintila, 2 forage pour les écoles de Marila et Sabouciré à construire cette année. Une demande de financement a aussi été déposée en mars 2008 pour la construction de 6 salles de classe, un bloc de direction et des latrines à Sabouciré Madiagata. Enfin, un logement pour les enseignants vient d'être construit (mars 2008) avec l'appui des migrants.

Effectif des enseignants de l'enseignement élémentaire et secondaire (2007)

Ecole	Nbre enseignant	Prise en charge des enseignants				
		Contractuel Etat	Fonctionnaire Etat	Contractuel Commune	Prise en charge communautaire	Stagiaire
Sabouciré Madigata	4	3			1	
Marila	3	2	1			
Marintoumania	3				3	
Dar Salam Koumbiné	2	2				
Tintila	2	2				
TOTAL	14	9	1	0	4	0

La majorité des enseignants ont fait l'IUFM à Kayes et presque tous viennent de l'extérieur de la région ; d'autres ont fait le CAP (formation de 3 mois). Aucun enseignant n'est issu de la commune. L'Etat prend en charge 100% du salaire des enseignants, payés sur l'initiative PPTTE, sauf à Sabouciré Madigata et à Dar Salam Koumbiné (dans ce dernier village 50% sont pris en charge par la commune), car la commune et les parents ont du mal à prendre en charge les frais de scolarité.

Effectif d'élèves dans 4 villages (2008)

	1 ^{er} année	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	Total
Marila	22 garçons 10 filles 32 élèves	23 garçons 6 filles 29 élèves	Non	31 garçons 18 filles 49 élèves	Non	13 garçons 5 filles 18 élèves	128
Sabou Ciré	23 garçons 13 filles 36 élèves	18 garçons 8 filles 26 élèves	28 garçons 17 filles 35 élèves	13 garçons 4 filles 17 élèves	13 garçons 1 fille 14 élèves	Non	128
Tintila	35 garçons – 30 filles- 65 élèves						
Oussoubidiandia	Existence de la 1 ^{ère} à la 6 ^{ème} année ; entre 40 et 50 élèves						

L'absence de certaines années dans les communes correspond aux regroupements par niveau faits par les enseignants.

3.1.2- Les autres types d'enseignement

L'ONG Fandema a ouvert en 2008 des centres d'alphabétisation avec des animateurs pour les enfants de 8 à 12 ans à Gourel Samba, Kolomé, Hamdallaye ainsi qu'à Walila mais il n'y a pas encore d'animateur parlant soninké dans ce village. Ces villages sont ceux où il n'y a pas de premier cycle. Les cours ont lieu chaque jour. Les élèves sont 58 à Kolomé, 30 à Gourel Samba et 52 à Hamdallaye. A Tintila, Oussoubidiandia et le hameau de Darou, il y avait aussi l'an passé des centres destinés aux adultes (à partir de 15 ans) qui se sont momentanément arrêtés pour rouvrir en janvier 2009. A Tintila et Oussoubidiandia, 30 personnes par village étaient concernées.

Un centre avait été ouvert à Marintoumania en 1997 avec l'appui du GRDR et de l'association Djama Djigui. Les briques et la construction ont été garanties par le village, la toiture a été prise en charge par le GRDR et Djama Djigui. L'alphabétisation se faisait en langue soninké avec des animateurs locaux. Le centre a fermé en 1999, à cause de difficultés d'organisation et de paiement des salaires. A Gourel Samba, il y a aussi un centre d'alphabétisation actuellement non fonctionnel, de même qu'à Tintila

L'intercommunalité CPCD⁶ a obtenu un financement de 3.833.333 FCFA de la part de l'association Solidarité laïque en 2006 pour le projet éducatif Djombougou II qui a démarré en 2007. Ce projet se déroule dans les villages de Marila pour un jardin d'enfants, de Gourel Samba et de Kolomé pour un centre d'alphabétisation. Mais les 2 centres ne fonctionnent pas et le jardin d'enfants a des problèmes de financement, à cause d'une mauvaise gestion financière du CPCD. Les animateurs des centres sont en formation à Ségala.

L'enseignement en arabe est aussi présent dans tous les villages.

Nombre de medersas par village (2008)

Zones	Villages	Medersas
NORD	Hamdallaye	3
	Sabouciré Madigata	1 + école franco-arabe
	Kolomé	2
	Firigara (hameau)	
CENTRE	Walila	1
	Marintoumania	3
	Gourel Samba	1
	Marila	1
SUD	Dar Salam	
	Oussoubidiandia	1
	Tintila	6

N.B : Il y a aussi 1 medersa dans le hameau de Manta

⁶ Comité de Pilotage des Communes du Djombougou

Ces medersas comptent entre 10 et 30 enfants par classe. A Gourel il y a plus d'enfants à la medersa qu'à l'école fondamentale, mais c'est l'inverse dans tous les autres villages.

Dans les domaines de la **culture, du sport et de la jeunesse**, il n'y a pas d'initiative, hormis l'existence de terrains de sport à Tintila et Oussoubidiandia et la construction d'une maison des jeunes en 1997 à Marila . Mais cette dernière a fonctionné juste 2 ans pour devenir une banque de céréales pour les migrants, puis utilisée comme medersa depuis 1999.

3.1.3- Difficultés et besoins recensés

D'après les villageois, depuis 10 ans la situation scolaire s'est beaucoup améliorée dans la commune.

Cependant, l'éducation est confrontée à différentes difficultés :

- les effectifs sont pléthoriques
- insuffisance d'enseignants et absences répétées des enseignants en poste
- insuffisance d'équipements (notamment de jardins d'enfants, de clôtures et de points d'eau) et de mobiliers
- difficultés pour payer les enseignants, insuffisante prise en charge locale des frais de scolarité
- les enseignants prennent en charge plusieurs niveaux de cours en même temps,
- manque de mobilisation des parents pour envoyer leurs enfants à l'école ; les enfants des hameaux peulhs ne vont pas à l'école

Besoins recensés par village en 2007

Village	Pb	Cause	Csqce	Solutions
Hamdallaye				
Kolomé	Insuffisance d'infrastructures éducatives	Insuffisance de ressources humaines Non implication des parents	Abandon de l'école	Construction d'infrastructures scolaires Sensibilisation des parents
Sabouciré Madigata	Effectif pléthorique	Salles de classe insuffisantes, insuffisance d'enseignants	Difficultés d'apprentissage des enfants, surcharge des enseignants, baisse de niveau	Construction de 6 salles de classes équipées en mobiliers et matériels didactiques
Gourel Samba	Insuffisance d'enseignants	Manque de ressources financières	Pléthore dans les salles de classe, double vacation, baisse de niveau	Prise en charge par l'Etat des salaires et des équipements
Marila	Eau, clôture		Ecole non sécurisée, les enfants et les enseignants travaillent dans des conditions difficiles	Doter l'école d'un forage et la clôturer
	Effectif pléthorique	Insuffisance de salles de classe	Difficultés d'apprentissage, enseignants surchargés, baisse	Construire de nouvelles salles de classe

			de niveau	
Marintoumania	Difficile paiement des enseignants	Le village dispose de peu de ressources financières	Abandon des enseignants	Transformer en une école publique
Walila	Insuffisance de classes	Très faible implication des parents dans les questions d'école	Très peu d'enfants sont scolarisés.	Création d'une classe
Dar Salam	Insuffisance de classes, d'enseignants, de matériels	Pauvreté Parents pas impliqués	Sous scolarisation	Sensibilisation des parents, construction de classes, équiper les salles
Oussoubidiandia	Insuffisance d'école	Manque de moyens	Très peu d'enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas scolarisés.	Construction d'un 1 ^{er} cycle
Tintila	Insuffisance de classes, d'enseignants, de clôture, latrine et points d'eau	Manque de moyens, Manque de soutien	Difficiles conditions d'apprentissage et de travail	Construction de salles, recrutement d'enseignants

3.2- SANTE ET ASSAINISSEMENT

3.2.1- Les infrastructures de santé

Le secteur de la santé à Marintoumania souffre d'une absence d'infrastructures. Les patients vont consulter dans les CSCOM des localités voisines, Koniakary, pour la majorité, Batama (Commune de Séro Diamanou) pour les villages du Nord de la commune et Ségala dans une moindre mesure. Cependant, **l'accessibilité de ces centres de santé depuis Marintoumania pose problème** ; la distance entre les villages de Marintoumania et le CSCOM le plus proche allant de 5 à 30 km (voir le tableau sur la logistique d'évacuation des malades). Aucun service de transport n'est assuré, les malades doivent se rendre par leurs propres moyens au centre de santé ; ils sont le plus souvent transportés en charrette. Le problème est plus crucial en hivernage, étant donné le fort enclavement de la commune. Aussi, les médecins des CSCOM des communes voisines ne passent pas forcément dans tous les villages de la commune.

6 villages ont adhéré au CSCOM de Batama avec 2 représentants de la commune dans l'ASACO. Il n'y a pas de représentant de la commune dans l'ASACO de Koniakary ni dans celle de Ségala. La commune ne possède pas d'informations chiffrées sur la santé de la population ; mais cela est disponible au niveau des 3 CSCOM voisins.

Au regard de cette situation, des initiatives ont émergé :

- Un service de vaccination est tout de même assuré, notamment auprès des enfants.
- Il faut également souligner la présence d'accoucheuses traditionnelles formées (voir le tableau).
- l'association inter-villageoise Benkady avait tenté en 1996 de construire un dispensaire. La première construction a été réalisée en banco, mais les migrants de l'association Benkady France ont jugé qu'une telle construction ne respecterait pas les normes sanitaires minimales nécessaires pour un dispensaire. Par la suite, les migrants se sont mobilisés pour envoyer des plans et un financement pour la construction de la pharmacie avec l'appui de PSF (Pharmaciens Sans Frontières). C'est **en 1998** que l'association

Benkady France avec l'appui de la section francilienne de PSF a convoyé un container avec un lot important de produits et matériels médicaux. Un bâtiment de deux pièces a été construit pour servir de pharmacie et de dispensaire. En 2001, les difficultés de gestion se sont fait sentir, le médecin a quitté le centre et la pharmacie a été fermée par suite des incompréhensions entre les délégués des différents villages de la zone Benkady.

- ✓ La mairie a de son côté financé la construction d'un CSCOM/maternité à Marila, mais qui n'a jamais fonctionné. Selon certains acteurs locaux, cela relève du fait que cette décision du premier maire de la commune avait été prise sans consultation du conseil communal.
- ✓ Tout récemment, le médecin chef de poste du CSCOM de Batama a soumis au Maire l'idée d'ouvrir un centre de santé secondaire à Sabouciré. Il a été proposé que ce centre fonctionne sous le contrôle du médecin chef de Batama avec un agent. Un accord de principe a été trouvé avec le Centre de Santé de Référence de Kayes.
- ✓ En mars 2007 a eu lieu l'ouverture de la pharmacie en lien avec l'association Benkady. Un lot important de produits pharmaceutiques, tous périmés, a été recensé. Par ailleurs, des matériels médicaux retrouvés dans les magasins peuvent être valorisés et sont à la disposition de l'association. Mais cette dernière ne fonctionne pas pour cause de mauvaise gestion.

Les migrants ont eu un rôle fort dans ces initiatives. La commune essaie aussi de chercher des partenaires pour faire fonctionner et équiper ces infrastructures.

Tableau récapitulatif des ressources humaines du secteur sanitaire (2007)

Villages	Ressources humaines
Hamdallaye	- 1 guérisseur - 1 accoucheuse traditionnelle non formée, - 1 formée
Kolomé	- 1 guérisseur - 1 accoucheuse traditionnelle non formée, - 2 formées - 1 aide soignante
Sabouciré Madigata	- 3 accoucheuses traditionnelles non formées, - 1 formée
Gourel Samba	- 1 guérisseur - 1 accoucheuse traditionnelle non formée
Marila	- 1 guérisseur - 1 accoucheuse traditionnelle non formée
Marintoumania	- 1 guérisseur - 2 accoucheuses traditionnelles non formées, 2 formées
Walila	- 1 Accoucheuse traditionnelle formée
Dar Salam Koumbiné	- 1 Accoucheuse traditionnelle formée - 1 non formée
Oussoubidiandia	
Tintila	

Villages	CSCOM de prise en charge	Distance en km	Moyen de transport
Hamdallaye	Batama	20 km	Charrette
Kolomé	Koniakary Ségala	20 km 30 km	Charrette, véhicule
Sabouciré Madigata	Koniakary	16 km	charrettes
Gourel Samba	Koniakary, Ségala	5 km	Charrettes, motos
Marila	Koniakary Ségala	7km 14 km	charrettes
Marintoumania	Koniakary	4 km	charrettes
Walila	Koniakary	8 km	Charrettes, motos
Dar Salam Koumbiné	Koniakary	4 km	charrettes
Oussoubidiandia	Koniakary	4 km	Pied, charrettes
Tintila	Koniakary	6 km	Pied, charrettes

Il résulte de cette situation que depuis 10 ans, selon la population, la situation sanitaire de la commune s'est dégradée : paludisme, les maux d'estomac, les diarrhées et le choléra sont les maladies les plus fréquemment citées, mais il y a aussi le diabète, la tension ou les toux. Cette situation est aussi liée au fait que l'assainissement et l'accès et l'eau potable ne se sont pas améliorés. Le taux de mortalité infantile et maternelle est élevé.

3.2.2- Les équipements en assainissement

Aucun équipement en assainissement n'existe dans la commune. Les latrines sont familiales et ne sont pas entretenues. Il n'existe quasiment pas de puits. Les déchets sont évacués tant bien que mal aux alentours des villages et/ou dans les champs voisins. Aucune solution pour l'instant ne semble être envisagée à ce niveau.

Situation de l'assainissement par village

Villages	Déchets			Les principaux problèmes d'assainissement	
	Lieu de décharge	Existence de latrines	Existence de puits	Problèmes	Solutions possibles
Hamdallaye	Champs voisins	-	-		
Kolomé	Dans le village et les champs voisins	100 familiales	10 fonctionnels		Information, sensibilisation
Sabouciré Madigata	Dans le village et les champs de culture	1 publique 400 familiales	10 puits fonctionnels	Entretien des latrines non régulier	Organisation de journées de salubrité Traitement des eaux usées
Gourel Samba	Derrière les maisons	familiales	-		
Marila	aucun	familiales	-		Fourniture de poubelles
Marintoumania	brousse	familiales	-		Sensibilisation, mise en place d'un système d'assainissement
Walila	aucun	familiales	-		Aucune solution envisagée
Dar Salam Koumbiné			-		
Oussoubidiandia	Derrière le village	Familiales (46)	-		Construction d'un dépôt d'ordures
Tintila	Derrière le village	Familiales (88)	-		Construction d'un dépôt d'ordures

3.2.2- L'accès à l'eau potable

Le manque d'eau potable concerne l'ensemble du territoire communal. Aucun réseau d'adduction d'eau potable n'existe, seuls 2 forages sont fonctionnels à Sabouciré et Kolomé. La population se ravitaille en eau au niveau des puits. Dans certains villages, les besoins en eau ne sont satisfaits qu'au moment de l'hivernage. Des points d'eau sont alors creusés dans le lit des cours d'eau et dans les marigots.

Tableau des infrastructures hydrauliques de la commune

Villages	Forages		Puits	Autres
	Nbre fonctionnel	non fonctionnel	à grand diamètre	
Hamdallaye	-	-	1	1 puits traditionnel
Kolomé	1	-	-	1 puits traditionnel
Sabouciré Madigata	1	-	10	3 puits traditionnels
Gourel Samba	-	1	1	
Marila	-	2	4	
Marintoumania		2	6 fonctionnels 4 non fonct.	2 puits traditionnels Lit du Krigou
Walila	-	2	2	Krigou
Dar Salam Koumbiné		1	15	
Oussoubidiandia	-	1	-	6 puits pastoraux
Tintila	-	-	3 fonctionnels 1 non fonct.	

Les quantités d'eau disponible sont insuffisantes ; de même l'eau est bien souvent non potable, **ce qui occasionne des maladies hydriques.**

<u>Les problèmes liés à l'eau par village</u>				
Villages	Problèmes	Causes	Conséquences	Solutions possibles
Hamdallaye	Manque d'eau potable	Pas de source d'eau	Maladies hydriques	recherche de sources dans les villages voisins
Kolomé	Manque d'eau potable		Temps important consacré à la recherche d'eau, maladies liées à l'eau	Réalisation de points d'eau Recherches de partenaires
Sabouciré Madigata	Manque d'eau potable	Pouvoir d'achat faible Manque d'organisation au niveau communal	Maladies liées à l'eau fréquentes	Organisation au niveau communal Recherche de partenaires
Gourel Samba	Accès à l'eau potable difficile	Pompes à motricité humaine non fonctionnelle	Maladies liées à l'eau	Creusement puits ou forage

		Insuffisance de puits		
Marila	2 pompes à motricité humaine mais non fonctionnelles	Manque de suivi et d'entretien	Manque d'eau potable	Réparer les pompes et redynamiser les comités de gestion, dont un des rôles sera de faire payer les consommateurs.
Marintoumania	Eau potable insuffisante	Points eau insuffisants ou en panne	Maladies liées à l'eau	Réalisation de forage
Walila	Eau sale	Puits à ciel ouvert	Eau impropre à la consommation, maladies	Fermeture des puits ou faire des couvercles Réalisation de forages équipés
Dar Salam Koumbiné				
Oussoubidiandia	Insuffisance d'eau potable	Manque de moyens et de soutien	Maladies liées à l'eau	réalisation de forages
Tintila	Insuffisance d'eau	Manque de moyens	Eau potable non disponible	Construction de puits à grand diamètre

Plusieurs initiatives dans le domaine de l'hydraulique ont pu être recensées :

⇒ **Les migrants se sont mobilisés à plusieurs reprises** pour intervenir sur cette question. Les initiatives portées par les migrants sont anciennes : à Marintoumania en 1987, 2 premiers puits ont été réalisés grâce au financement des migrants résidant en France. A Gourel Samba, les migrants ont pris en charge des réparations successives du forage. Un puits à grand diamètre a été financé par un ressortissant installé à Bamako. Une étude pour la réalisation d'une adduction d'eau potable (forages et puits à grand diamètre) dans les dix villages a été menée avec le concours financier et technique de l'association BENKADY France, de l'association Ingénieurs Sans Frontières (ISF) et de la Direction régionale de l'Hydraulique (DRHE). Cette étude n'a pu aboutir à un résultat concret vu l'éloignement des villages les uns des autres et aussi les exigences techniques relatives à la démographie. L'échec de cette première tentative a joué considérablement sur les acteurs locaux. Depuis, aucun projet concernant l'eau potable n'a été conclu au niveau collectif en dehors des réalisations individuelles dans certains villages de la localité. Cependant, des comités de gestion des AEP ont été constitués à ce moment-là et les villages suivants en ont toujours actuellement : Marintoumania, Oussoubidiandia, Gourel Samba, Sabou Ciré, Tintila, Marila, Kolomé et Daro

⇒ **La Coopération Italienne** est intervenue dans les années 80 pour financer des forages.

Ainsi, 2 forages ont été réalisés en 1987 à Gourel Samba avec une quote-part des villageois. Un comité de gestion avait été mis en place mais celui-ci ne fonctionne plus.

⇒ **Plus récemment, la Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Eau** est intervenue dans le cadre du **PNIR** (Programme National d'Investissement Rural). Il s'agit d'un programme étatique, comprenant 2 volets (adduction d'eau potable, adductions d'eau sommaires, assainissement) avec une première phase test ayant démarré en 2002 et devant prendre fin en 2007. Les forages sont les fruits du programme. Des pompes à motricité humaine ont été installées dans certains villages mais sont non fonctionnelles. Un traitement momentané des puits a également été effectué.

IV- DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX

4.1- LE CONSEIL COMMUNAL

4.1.1- Histoire du Conseil Communal

Après les évènements du 26 mars 1991 et à l'issue de la conférence nationale souveraine au cours de laquelle le peuple malien, dans toutes ses composantes, s'est ouvertement déclaré pour la décentralisation, il a été inscrit dans la constitution de la République du Mali la décentralisation administrative : ainsi la loi 93-008 du 11 Février 1993 modifiée par la loi N° 96- 056 du 16 Octobre 1996 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales en république du Mali a été votée par l'Assemblée Nationale.

Depuis sa création et les premières élections en 1999, le Conseil communal a toujours été dirigé par **M. Ibrahim Coumba DOUCOURE** (2^{ème} mandat en cours).

Les **compétences transférées** aux communes sont les suivantes :

- les budgets et les comptes communaux,
- la protection de l'environnement,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
 - l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
 - le premier cycle de l'enseignement fondamental
 - les dispensaires, maternités, hygiène publique, l'assainissement et les centres de santé communautaire
 - les infrastructures routière et de communication classées dans le domaine communal
 - le transport public et les plans de circulation
 - l'hydraulique rurale ou urbaine
 - les foires et les marchés
 - le sport, les arts et la culture

4.1.2- Composition et profil du Conseil Communal

Sur 11 personnes, l'on trouve par partis politiques : 2 représentants de l'ADEMA, 3 de l'URD, 3 du PARENA, 1 du RPM, 1 du PDG, 1 du CINID. Certaines personnes ont changé depuis le premier conseil communal mais la configuration générale est restée la même : 4 personnes sont des anciens migrants : le deuxième adjoint + 3 conseillers. Tous les membres sont des notables mais pratiquent généralement aussi l'agriculture et l'élevage. Il n'y a pas de femme ni de représentant des jeunes dans le conseil communal ; tous les membres ont plus de 40 ans. Mais le bureau tourne en réalité avec 9 personnes car le troisième adjoint est en Gambie depuis 2005 et il y a un conseiller communal qui ne vient pas jamais aux sessions.

Les niveaux d'instruction que l'on retrouve le plus sont 4^{ème} et 9^{ème} année, soit un niveau globalement faible pour ce que représente la fonction de conseiller/élu communal. Les migrants sont les mieux formés ; ceux qui ont été en France ont bénéficié de formations supplémentaires et ont naturellement un bon niveau en français.

La représentation par village est la suivante :

Membres du conseil communal par village

Zones	Villages	Nombre de membres du CC
NORD	Hamdallaye	
	Sabouciré Madigata	1
	Kolomé	
	Firigara (hameau)	
CENTRE	Walila	1
	Marintoumania	2
	Gourel Samba	2
	Marila	2
SUD	Dar Salam	
	Oussoubidiandia	1
	Tintila	2

L'on constate que 4 villages ne sont pas représentés.

4.1.3- Fonctionnement et moyens du Conseil Communal

Il existe 3 commissions techniques :

- 1) Finances + Etat-civil
- 2) Domaine + assainissement
- 3) Education + santé + sport

Les réunions se font à peu près chaque trimestre mais cela dépend surtout des temps forts liés à chaque domaine, par exemple les réunions de la commission Finances se font à l'élaboration de chaque budget.

Le fonctionnement de ces commissions était difficile au début, notamment par manque de maîtrise des textes, mais c'est mieux aujourd'hui ; le plus difficile reste au niveau des domaines et de l'assainissement car la population ne perçoit pas toujours l'intérêt et parce qu'il n'y a pas de voirie.

Le conseil communal est parfois confronté à des problèmes de mobilisation ; il ne fonctionnait pas bien au début par manque de connaissance des rôles par chacun et de formation mais ça va mieux actuellement. La majorité des procédures sont acquises.

Pour l'Etat civil la population ne comprenait pas trop l'objectif au début et ne se mobilisait donc pas, mais avec l'appui des partenaires et du cadre de concertation, cela s'est amélioré. Pour les impôts, il y a un centre de déclaration dans chaque zone. Quand les copies des documents administratifs manquent, il faut se rendre à Bamako auprès de la DNAT où les copies sont vendues à 100 FCFA depuis 2006 ; ces copies ne sont pas disponibles au niveau de Kayes. Il y a un problème au niveau des actes de naissance : les nouveaux nés doivent être déclarés dans la limite de 30 jours sinon ils ne sont pas légalement existants.

Le personnel communal directement pris en charge par la commune est le suivant :

- 1 régisseur des recettes ;
- 1 secrétaire général qui s'occupe aussi des dépenses et de l'Etat-civil
- Le recrutement d'1 planton est prévu sur le budget de 2009

L'Etat a mis à la disposition des agents de déclaration un vélo et le matériel nécessaire mais des problèmes persistent au niveau des salaires.

La mairie a 5 salles : salle de délibération, bureau du maire, bureau du premier adjoint, bureau du secrétaire général, bureau du régisseur, ainsi qu'un bloc de latrines et une clôture.

4.1.4- Les ressources et investissements du Conseil Communal

Les ressources financières sont constituées de :

- Etat Civil
- La Taxe pour le Développement Régional et Local (TDRL) fixée à 2135 FCFA/ imposable. La commune a la charge de son recouvrement et si besoin, elle doit même indemniser la mise à disposition d'un gendarme. Cette taxe est ensuite répartie entre les différents échelons décentralisés avec 80% pour la commune, 15% pour le cercle et 5% pour la région.
- Taxe sur la voirie
- Vignette (60% pour la commune)
- Taxe sur les débits de boisson
- Taxe sur les bicyclettes et mobylettes
- Taxe sur les moulins
- Taxe sur les charrettes (à usage commercial : 7500 F, à usage domestique : 1000 F)
- Taxe sur les chargements de sable (1000 F)
- Taxe sur le transport (500 F)
- Taxe sur le bétail

Malgré les importantes difficultés de recouvrement, le budget de la commune croît d'année en année et le recouvrement progresse. En 2008, il y a eu 100 % de recouvrement (pour un montant d'un peu plus de 7 M de FCFA) et 90 % en 2007. Cela est dû en partie à l'appui du percepteur de Ségala, des chefs de village et un peu à celui du cadre de concertation. Cela a permis d'avoir les droits de tirage maximum de l'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales) Le recouvrement de la TDRL se fait sur une base individuelle et non villageoise de façon à savoir clairement qui a payé et qui n'a pas payé.

Le budget du Conseil Communal en 2008 s'est élevé à 55 Millions de FCFA dont 10 millions pour le fonctionnement et 45 millions pour les investissements. En 2007 il était de 20 Millions dont 10 pour le fonctionnement et 10 pour les investissements ; il y a donc eu une augmentation significative en 2008.

L'historique des réalisations est le suivant :

- Après la mise en place des communes, et lors de la première mandature , la commune a reçu son premier droit de tirage **en 2001** qui a permis la mise en oeuvre du projet de construction du siège de la mairie pour un coût total de 28.000.000 Fcfa
- **En 2002** la commune avec l'appui de l'ONG GRDR a instauré un processus de développement local participatif qui a permis de mettre en place un cadre de concertation regroupant l'ensemble des acteurs locaux. La même année une délégation composée du président de l'instance de concertation, un animateur villageois et le Maire ont effectué une mission d'étude sur la Mauritanie (Baediam, Dafort et Arr). L'objectif de cette mission était de s'enquérir de l'expérience du processus.
- **En 2001** grâce au projet de renforcement de capacité des élus et des acteurs de l'éducation (Djombougou II), les personnes ressources de l'éducation et les élus ont reçu des formations dans la maîtrise d'ouvrage communale.
- **En 2003** la commune a reçu son second droit de tirage d'un montant de 13.000.000 Fcfa qui a permis de construire le dispensaire de Marila. La même année il y'a eu le financement de trois salles de classe dans le chef lieu de la commune (Marintoumania) pour un montant de 22.000.000 Fcfa. L'exécution de ce

second projet a connu quelques difficultés qui ont pu être atténuées par le cadre de concertation à travers un appui financier et technique. La réception définitive du projet a eu lieu en 2005.

- **En 2004** la commune a perdu 11 millions de Fcfa pour deux raisons principales :
 - 1- le non paiement de la participation financière que la commune devrait payer à l'agence ANICT. Cette quote part communal est estimée à 1.500.000 Fcfa.
 - 2- le non respect du délai d'exécution du projet école de Marintoumania qui était en chantier à l'époque. Cependant, l'agence avait totalement rompu avec la commune avant la finalisation de projet.
- La même année, en octobre 2004 le nouveau bureau municipal a reçu une formation prise en charge par le CCC (Centre de Conseil Communal, structure d'appui aux communes dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation).
- **En 2005** la commune a bénéficié du droit de tirage de l'ANICT qui lui a permis de réaliser un projet d'équipements scolaires ; la quote part communale a été payée par les ressortissant de Sabouciré Madigatta et de Marila en France. Le coût total du projet s'élevait à 4.600.000 Fcfa et la participation financière était de 700.000 Fcfa. En septembre et octobre 2005 l'agent de développement a effectué une mission auprès des ressortissants de la commune de Marintoumania en France, mission au cours de laquelle des séances d'information et de sensibilisation sur la commune ont été tenues.
- **En 2006** a eu lieu un projet d'équipements scolaires pour un coût total de 997.000 Fcfa qui a été suivi par une formation du GRDR de l'instance de concertation. La même année a eu lieu une seconde mission de l'Agent de développement local ; ce qui a permis d'approfondir les réflexions pour un éventuel démarrage des activités de l'association.
- **En janvier 2007**, le projet d'aménagement intégré des eaux de surface du programme TKLM a été lancé dans la commune ; c'est un projet qui regroupe trois communes pour un coût total de 558.115.766 Fcfa sur 4 ans (Marintoumania, Sandaré, Koussané). Ce projet consiste à réaliser cinq ouvrages hydro agricoles sur l'ensemble des 3 communes
- **Le budget investissements de 2008** a essentiellement servi à la construction de nouvelles salles de classe et à l'acquisition de mobiliers scolaires, à l'achat de 2 pompes, à l'électrification de la mairie et à la construction d'un hangar.

4.1.5- Les relations extérieures du Conseil Communal

Les relations avec les structures de l'Etat sont essentiellement au niveau de la sous-préfecture de Ségala, d'abord avec le sous-préfet et le percepteur, puis avec les services techniques locaux de l'agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature et de la pêche. Les relations avec Kayes se résument au CAP (et avant avec les CCC aussi).

Les services techniques locaux n'assurent plus de suivi, par exemple depuis 8-10 ans pour celui de l'agriculture. Ils viennent rarement et à des occasions bien précises. Depuis 2006, le service de l'agriculture n'est venu que 2 fois, d'abord suite aux invasions de cricket, ensuite en 2008 pour présenter une nouvelle variété de haricot. Le service de l'élevage vient uniquement pour la vaccination. Le service de la Conservation de la nature est venu au moment de la plantation des arbres dans le cadre du projet TKLM.

Les autres relations sont celles avec l'intercommunalité CPCD dont le maire et le premier adjoint sont membres, avec l'association Benkady en France et à Bamako, et enfin avec les partenaires au développement qui sont le GRDR, le CAMIDE et Fandema. Les relations avec l'ACDS se font par le biais du CPCD.

4.2- ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

4.2.1- Les conseils de village et le conseil des imams

Depuis juin 2008, il existe 5 conseillers dans chaque village ; auparavant les chiffres variaient entre 4 et 7 personnes. Ils sont élus à main levée par les populations villageoises ; une partie d'entre eux sont membres de partis politiques et sont aussi conseillers communaux. Ces conseillers peuvent jouer un rôle important dans la transmission d'informations entre la population et les administrations.

Le conseil des imams est composé de 4 personnes choisies par l'imam en concertation avec la population. Il a un rôle d'autorité morale et religieuse mais s'implique aussi dans les initiatives de développement de la commune. Ce conseil existe depuis longtemps, depuis le début de l'introduction de l'islam dans la zone.

4.2.2- L'association intervillageoise Benkady

L'association BENKADY, qui veut dire "entente" en Bambara, est créée en 1991 et enregistrée sous le numéro de récépissé N° 482-CK du cercle de Kayes (Mali). Elle regroupe 11 villages, 3 hameaux et 3 représentants par village et a son siège à Marintoumania.

De sa création à nos jours l'association a connu plusieurs activités. La mise en place d'un champ collectif pour les 11 villages a été le premier acte posé. Ce champ a concerné la culture de l'arachide durant 7 ans. L'arachide était vendue après en avoir conservé une partie pour les semences. En moyenne, 225 sacs d'arachides étaient récoltés par an. Le capital issu de la vente de l'arachide a servi à financer un jardin maraîcher, à constituer un petit commerce de condiments pendant l'hivernage, et au fonctionnement de l'association ; il a permis de constituer le premier fonds de démarrage de l'association en 1991-1992.

L'initiative prise au niveau local a été appréciée par les ressortissants de la localité en France et à Bamako. Ainsi les migrants de ses localités se sont mobilisés à leur tour pour appuyer l'association dans ses activités. A partir de 1994 ont donc été mis en place : un bureau central à Bamako, une section à Paris en France, une section en Côte d'Ivoire et au Congo. Ces sections ont comme objectif d'intervenir auprès de l'association locale Benkady dans les actions de développement de la localité. **BENKADY est donc constituée de 5 associations statutairement autonomes.**

En 1999, avec la loi portant création des communes, la commune rurale de Marintoumania a été constituée à l'image de la zone couverte par l'association en regroupant les 10 villages qui la composent. Cette situation a favorisé la poursuite des actions dans les villages avec les mêmes ressources. Cette même année, l'organisation des ingénieurs sans frontière (ISF) a effectué un voyage d'étude dans les 11 villages, ce qui a permis de voir secteur par secteur les possibilités d'action; le document obtenu à la suite du séjour a été le premier outil de référence pour la commune rurale de Marintoumania dans la prise de décisions.

L'association Benkady des ressortissants avait priorisé des actions dans trois secteurs principaux: la santé, l'hydraulique et l'éducation :

N.B : La majorité des informations citées ici apparaissent déjà dans les chapitres concernés.

- 1) **L'hydraulique** : Une étude pour la réalisation d'une adduction d'eau potable dans les dix villages a été menée avec le concours financier et technique de l'association BENKADY France, les Ingénieurs Sans Frontières (ISF), et la DRHE. Cette étude n'a pu aboutir à un résultat concret à cause de l'éloignement des villages les uns des autres et aussi les exigences techniques relatives à la démographie. L'échec de cette première tentative a joué considérablement sur les acteurs locaux. Depuis, aucun projet concernant l'eau potable n'a été conclu au niveau collectif en dehors des réalisations individuelles dans certains villages de la localité.

- 2) **L'éducation** : Avec l'appui d'un programme de coopération Française contacté par la section de Bamako, une école communautaire a été ouverte à Marintoumania par l'association locale avec la participation physique et financière des 10 villages (le financement est obtenu en 1997 pour un montant de 15000 FF. Le début des travaux a eu lieu en janvier 1998 et l'ouverture des classes a eu lieu en octobre 1999).
- 3) **La santé** : Pour ce troisième secteur, après plusieurs tentatives de construction d'un projet santé notamment, en 1996 a eu lieu la première construction en banco qui a été jugée moins hygiénique par l'association Benkady France. Après les migrants se sont mobilisés pour envoyer un plan et une somme d'argent pour la construction de la pharmacie avec l'appui de PSF (Pharmaciens Sans Frontières). En 1998 l'association Benkady France avec l'appui de la section francilienne des Pharmacie Sans Frontières (PSF) a convoyé un conteneur avec un lot important de produits et matériels médicaux. Un bâtiment de deux pièces a été construit pour servir de pharmacie et de dispensaire. En 2001, les difficultés de gestion se faisaient sentir. Après le départ du médecin, la situation se compliquait, et la pharmacie a été fermée par suite des incompréhensions entre les délégués des différents villages de la zone Benkady.

De 2001 à 2004 l'associations a subi un temps de relâchement total des activités dû en grande partie à l'échec du projet santé. En 2003, une première tentative de reprise des activités a eu lieu mais n'a pas abouti.

En 2004, avec l'appui du cadre de concertation et de l'agent de développement, l'association locale a organisé une Assemblée générale pour la reprise des activités, ce qui a permis de faire le renouvellement du bureau. C'est ainsi qu'avec l'appui de L'AOPP le nouveau bureau a reçu un financement de 200.000 Fcfa pour la formation de ses membres sur le thème : vie associative, rôle des membres etc. en 2005.

En 2006, l'association centrale de Bamako a aussi repris les activités avec le paiement des cotisations et une visite du trésorier Amadou SOW dans la commune. La reprise des activités de l'association Benkady de France était conditionnée à la présentation de la situation de la pharmacie et de la gestion des produits et matériels médicaux fournis en 2001. Cependant, après plusieurs réunions de concertation entre les chefs de village et le nouveau bureau de l'association, un terrain d'entente a été trouvé dans un consensus, avec l'assemble de la population des dix villages. Ainsi le 25/03/07 a eu lieu l'ouverture de la pharmacie Il y avait un lot important de produits pharmaceutiques tous périmés avec souvent des formules dépassées, ce qui rendait l'estimation difficile en termes d'argent. Par ailleurs des matériels médicaux ont été retrouvés dans les magasins et mis à la disposition de l'association.

4.2.3- Les autres associations villageoises de développement

Elles sont majoritairement présentes dans le domaine de l'agriculture.

Après Benkady, il y a 3 autres associations intervillageoises (et même intercommunale pour une). Ces 3 associations sont :

- **l'association des chasseurs** créée en 1998 et qui compte 22 adhérents. Elle a pour objectifs de sauvegarder l'environnement en surveillant la coupe abusive du bois et les feux de brousse, de faire respecter les périodes de chasse et d'interdire la chasse des espèces protégées (biches, lions, panthères). Mais la faune est détruite, les animaux sauvages se raréfient.

- **l'association des maraîchers et planteurs⁷ qui concerne toutes les communes CPCD.** Elle a été créée en 2006 et siège à Ségala. Le bureau a été mis en place récemment ; des cotisations annuelles de 500 FCFA par personne ont été payées plus 250 FCFA par mois. L'association propose aux membres d'acheter des lots de terre (pour planter) au prix de 20000 FCFA ; plus de 100 personnes en ont acheté. Elle s'occupe aussi de commander des grillages à 30.000 FCFA le rouleau.

⁷ Déjà signalé dans la partie sur le maraîchage et l'arboriculture

- l'association des éleveurs de la commune créée en 2006 et comptant 82 adhérents en 2007. L'objectif est de promouvoir l'élevage dans la commune par la vaccination, les soins, la gestion des pâturages, la fabrication de l'aliment bétail.

Les autres associations sont à l'échelle village ; elles concernent majoritairement l'agriculture et sont plus l'initiative des femmes que des hommes. Mais il ne faut pas oublier celles concernant la gestion des infrastructures sociales.

Associations par villages

Villages	Nom et type d'organisation	Date de création	Statut officiel	Nombre adhérents	Principales Activités
Hamdallaye	Kawral (association des jeunes)	2002	non	80-100	Agriculture Tentative de creuser un puits à grand diamètre mais s'est effondré Embouche bovine
	Association des femmes	2002	non	200	Agriculture
Kolomé	Association des femmes « Dina »	1996	non	120	Culture de champs collectifs Maraîchage Achat d'un moulin Appui social
Sabouciré Madigata	Groupement des femmes	1990	non	70	Agriculture Travaux en banco Confection de briques
	Association Sobé Khafo				Champs collectifs agriculture et maraîchage
	Association Faso Djigui	2004	oui	94	Culture d'un champ de riz collectif Contribution financière à la construction de la mosquée
Gourel Samba	Ton villageois	1982	non	40	Champ collectif pour constituer une banque de céréales Entretien forages Non fonctionnel actuellement
	Jigisemè	2000	non		Activités agricoles
	Association des femmes Djokeri Endam	2004	Récé pissé en cours	47	Champ collectif d'arachide
Walila	Jeunesse Walila	2002	Non	56	Prestation de services : réparation de pistes après hivernage
	Association des femmes		non	74	Entraide, gestion du moulin à grain (dotation des migrants)
Marintouman ia	Sobe Khafo (femmes)	1993	oui	140	Agriculture Maraîchage
Marila	Association Fasso Dambé	2001	non	60	Culture d'un champ d'arachide, production de semences
	Association Jékabara	1987	oui	60	Activités agricoles Activités sportives Entretien des maisons
	Associations des jeunes « Jigisèmè »	1987	oui	70	Activités agricoles Confection de briques
Dar Salam	Association des jeunes	1997	non	52	
	Association Bendal des femmes	2005	Non	57	Prestation de services
	Association des hommes Kawral	2004	non	+ 100	
Oussoubidia ndia	Mougaly	1996	Non	55	Appui aux activités du Maouloud
	Djokere Indem	1999	Non	45	Appui aux activités du Maouloud
	Association villageoise des hommes	1987	non	80	Appui aux dépenses villageoises, entretien forage, CED, puits pastoraux

Tintila	Association villageoise des hommes	1987	oui	100	Vente de maïs récolté Appui aux dépenses du village
	Association des hommes du quartier Forgerons	1997	non	50	Appui aux dépenses de la fête Appui aux membres
	Association des hommes du quartier Fouta	1997	non	37	Appui aux dépenses de la fête Appui aux membres
	Association des hommes du quartier Nord	1997	non	35	Appui aux dépenses de la fête Appui aux membres
	Association des jeunes	2002	non	100	
	Association des femmes (Djokoré Indom)	1999	oui	40	

4.2.4- Les partenaires au développement

Différents partenaires ont été signalés, comme Ingénieurs sans Frontières, les sections étrangères de l'association Benkady, l'association Djama Djigui, le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR) ou la Direction Régionale de l'Hydraulique...Mais les partenaires ayant actuellement des actions effectives dans la commune se résument à :

- **l'ONG GRDR à travers les 2 programmes PAIDEL et TKLM** ⁸ intervenant dans l'appui à la concertation, à l'animation et à la planification locale (pour le PAIDEL) et à l'aménagement des eaux de surface (pour le TKLM).
- **l'ONG Fandéma** pour les centres d'alphabétisation
- **le PISE** (Programme d'Investissement du Secteur de l'Education) pour la réalisation des infrastructures scolaires
- **le projet UE-Koniakary de développement du tourisme**
- **les services techniques de l'agriculture, de l'élevage et de la conservation de la nature** malgré leur insuffisante présence dans la commune.
- **l'intercommunalité CPCD**⁹, notamment avec le projet éducatif Djombougou II déjà évoqué.

4.2.5- Les priorités villageoises

Au cours des animations pour la monographie, chaque village a été consulté sur ses priorités en matière de développement local. La synthèse au niveau communal figure dans le tableau suivant :

⁸ Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local ; programme Térékolé, Kolimbiné, Lac Maguy.

⁹ Comité de Pilotage des Communes du Djombougou

Tableau des priorités par village

Zones	Villages	1ère priorité	2ème priorité	3ème priorité	4ème priorité	5ème priorité
NORD	Hamdallaye	Manque d'eau potable	Difficulté d'accès au CSCOM	Education : manque de concertation pour l'accueil des élèves à Sabouciré	Insuffisance de pâturages	Inexistence d'un parc de vaccination
	Kolomé	Manque d'eau potable	Désenclavement : Mauvais état des pistes rurales	Protection des cultures contre les prédateurs et transhumants	Protection de l'environnement	Augmenter la couverture vaccinale
	Sabouciré Madigata	Enclavement, mauvais état des pistes	Difficulté de mobilisation des eaux de surface	Manque de clôture et puits pour le maraîchage	Insuffisance d'eau potable	Manque d'infrastructure scolaire
	Gourel Samba	Enclavement	Accès à eau potable (pénurie d'eau à partir de mai)	Manque d'infrastructure sanitaire	Manque d'infrastructure scolaire	Manque de surface agricole aménagée
CENTRE	Marila	Eau potable	Construction d'un dispensaire	Equipement agricole	Construction d'un 2 nd cycle	Eau et clôture pour les jardins maraîchers
	Marintoumania	Enclavement	Manque d'infrastructure sanitaire	Education : Manque d'infrastructure scolaire	Système de rétention d'eau après hivernage	Dégradation de l'environnement
	Walila	Agriculture	Education	Maraîchage	Insuffisance d'eau potable	Manque d'infrastructure sanitaire
SUD	Dar Salam Koumbiné	Enclavement	Retenues d'eau	Manque d'équipements pour le maraîchage	Education : Manque de salles de classe	Manque d'eau potable
	Oussoubidiandia	Enclavement	Manque d'eau potable	Manque de retenue d'eau	Manque de dispensaire	Insuffisance de matériel agricole
	Tintila	Enclavement	Manque de dispensaire	Insuffisance d'équipements agricoles	Manque d'eau potable	Manque de salles de classe

ANNEXES

Recensement de la population 1998 (Source : DRSIAP)

Village officiel	Population	Hommes	Femmes	Nb ménages	Nb concessions	nb ménages/ concession	Nb pers / ménage
Hamdallaye	220	101	119	38	12	3,2	5,8
Kolomé	564	266	298	100	43	2,3	5,6
Sabouciré-Madigata	573	266	307	89	30	3	6,4
Gourel Samba	535	275	260	81	34	2,4	6,6
Marila	553	267	286	94	34	2,8	5,9
Marintoumania	705	354	351	110	38		
Walila	450	217	233	70	28	2,5	6,4
Koumbiné/ Dar salam	783	386	397	152	63	2,4	5,2
Oussoubidiandia	554	279	275	92	23	4	6
Tintila	768	386	382	106	53	2	7,2
TOTAL	5705	2797	2908	932	358	2,6	6,1

Estimation villageoise des superficies et moyens de production

Villages	Cultures	Superficie en ha	Matériels utilisés dans l'agriculture			
			charrue	multiculteur	houe	semoir
Hamdallaye	Mil		10	-	-	-
	Mais					
	Arachide					
Kolomé	Mais	5 ha	15	-	500	-
	Sorgho	15 ha				
	Arachide	5 ha				
	Riz	5 ha				
	Haricot	30 ha				
Sabouciré Madigata	Mais	10 ha	30	-	700	-
	Sorgho	60 ha				
	Arachide	25 ha				
	Riz	10 ha				
Gourel Samba	Mais		15	-	-	-
	Mil					
	Arachide					
	Calebasse					
Marila	Maïs		-	-	-	-
	Mil					
	Arachide					
Marintoumania	Mais	300 ha	86	-	-	-
	Arachide	100 ha				
	Riz	2 ha				
	Calebasse					
Walila	Mais	57 ha	26	-	-	-
	Arachide	17 ha				
	Sorgho	5 ha				
	Calebasse	50 ha				
Dar Salam Koumbiné	Mais	22 ha	8			
	Riz	5 ha				

	Mil	16 ha				
	arachide	8 ha				
Oussoubidiandia	Mais		36	-	-	-
	Riz					
	Arachide					
	Calebasse					
Tintila	Mais		10	-	-	-
	Arachide					
	Calebasse					

N.B : Ces chiffres sont à prendre avec prudence

Estimation villageoise du cheptel 2007

	ovins	bovins	caprins	équins	asines	Volailles
Hamdallaye	1000	200	300	5	60	-
Kolomé	1000	300	1200	5	100	500
Sabouciré Madigata	500	800	400	3	30	0
Gourel Samba	120	60	200	5	20	-
Marila	200	400	100	6	60	100
Marintoumania	200	550	400	2	86	0
Walila	119	142	151	0	50	bcp
Dar Salam Koumbiné	400	200	500	-	80	bcp
Oussoubidiandia	600	650	800	3	100	300
Tintila	100	130	150	60	50	40
TOTAL	4639	3432	4201	99	636	

Source : Enquêtes villages

N.B : Ces chiffres sont à prendre avec prudence

Estimation villageoise des corps de métiers par village

Village	Cordonnier	Tisserand	Potier	Forgeron	Tailleur	Maçon	Menuisier	Bijoutier
Hamdallaye		1				6		
Kolomé		2			1	2		
Sabouciré Madigata		?		1	3	5		
Gourel Samba		?	1	1	1	1		1
Marila		?			1	4	1	
Marintoumania		?			1	6		
Walila		?			2			
Dar Salam Koumbiné		6 ?				2		
Oussoubidiandia		?						
Tintila	<u>1</u>	2	10	3	4	2		3

Source : Enquêtes villages

N.B : Ces chiffres sont à prendre avec prudence

Estimation villageoise des infrastructures économiques de la commune

Village	banque de céréales / coopérative	Four à pain	Moulin à grain	Boucherie / Rôtisserie	Point d'essence	Boutiques
Hamdallaye	0	0	0	0	0	1
Kolomé	0	2	1	0	0	3
Sabouciré Madigata	0	3	3	0	1	3
Gourel Samba	0	1	0	0	0	0
Marila	0	3	2	0	1	5
Marintoumania	1	2	2	0	1	1
Walila	0	2	1	0	0	3
Dar Salam Koumbiné	0	1	1	0	0	0
Oussoubidiandia	0	0	0	0	0	0
Tintila	0	0	1	0	0	2

N.B : Ces chiffres sont à prendre avec prudence

Estimation villageoise des panneaux solaires et groupes électrogènes

Zones	Villages	Panneaux solaires	Groupes électrogènes
NORD	Hamdallaye	1	1
	Sabouciré Madigata	Environ 10	Environ 20
	Kolomé	2	1
	Firigara (hameau)		
CENTRE	Walila	6	5
	Marintoumania	6	7
	Gourel Samba	3	2
	Marila	3	8 + 1 plate - forme
SUD	Dar Salam		
	Oussoubidiandia	2	
	Tintila	4	2

Sources utilisées

Enquêtes villageoises

PDSEC

Rapport bilan des activités de la commune de Marintoumania (ADL, mars 2007)

Rapport Equipe GRDR TKLM 2007

Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie

CAP Rive Droite